



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2023

# Sommaire

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>Rapport semestriel d'activité</b>                                       | <b>3</b>  |
| 1.1      | Informations financières sélectionnées                                     | 3         |
| 1.2      | Résultat net consolidé   | 7         |
| 1.3      | Situation financière   | 9         |
| 1.4      | Solvabilité  | 10        |
| 1.5      | SCOR P&C   | 11        |
| 1.6      | SCOR L&H   | 11        |
| 1.7      | Opérations avec les parties liées  | 12        |
| 1.8      | Facteurs de risque   | 12        |
| 1.9      | Risques liés aux développements macroéconomiques & géopolitiques futurs    | 12        |
| <b>2</b> | <b>États financiers consolidés condensés au 30 juin 2023 (non audités)</b> | <b>13</b> |
| 2.1      | Bilan consolidé semestriel   | 13        |
| 2.2      | Compte de résultat consolidé semestriel                                    | 15        |
| 2.3      | État des produits et pertes reconnus au cours du semestre                  | 16        |
| 2.4      | Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel                        | 17        |
| 2.5      | Tableau de variation des capitaux propres semestriel                       | 18        |

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>3</b> | <b>Notes annexes aux états financiers consolidés condensés au 30 juin 2023 (non audités)</b> | <b>20</b> |
| 3.1      | Informations générales   | 20        |
| 3.2      | Principes de préparation et méthodes comptables  | 20        |
| 3.3      | Événements significatifs de la période   | 28        |
| 3.4      | Regroupements d'entreprises  | 28        |
| 3.5      | Information sectorielle  | 28        |
| 3.6      | Résultat brut des activités d'assurance  | 32        |
| 3.7      | Contrats d'assurance émis  | 33        |
| 3.8      | Contrats de réassurance détenus  | 34        |
| 3.9      | Actifs et passifs financiers   | 35        |
| 3.10     | Impôts sur les résultats   | 44        |
| 3.11     | Résultat net par action  | 44        |
| 3.12     | Litiges  | 44        |
| 3.13     | Événements postérieurs à la clôture  | 44        |

|          |   |           |
|----------|---|-----------|
| <b>4</b> | <b>Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle</b> | <b>45</b> |
|----------|---|-----------|

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>5</b> | <b>Attestation de la personne responsable des États Financiers semestriels</b> | <b>46</b> |
|----------|--|-----------|

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>6</b> | <b>Annexe - Calcul des Ratios financiers</b> | <b>47</b> |
|----------|--|-----------|

## Généralités

Les chiffres présentés dans ce document peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux des tableaux et du texte. Les pourcentages et les variations en pourcentage sont calculés sur des chiffres complets (y compris les décimales) ; par conséquent, le document peut contenir des différences non significatives dans les sommes et les pourcentages en raison des arrondis. Sauf indication contraire, les sources pour le classement des entreprises et les positions sur le marché sont internes.

## Déclarations prévisionnelles

Ce document contient des déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles sur la situation financière, les résultats, les activités, la stratégie, les plans et les objectifs de SCOR, notamment en ce qui concerne les projets actuels ou futurs de SCOR.

Ces déclarations sont parfois identifiées par l'utilisation du futur ou du mode conditionnel, ainsi que par des termes tels que « estimer », « croire », « anticiper », « s'attendre à », « avoir pour objectif de », « avoir l'intention de », « prévoir de », « aboutir à », « devoir » et autres expressions similaires.

Il convient de noter que la réalisation de ces objectifs et de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles dépend des circonstances et des faits qui se produiront à l'avenir.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles. Ces déclarations, hypothèses, et informations prévisionnelles ne sont pas des garanties de performance à venir. Les déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles (y compris sur des objectifs) peuvent être influencées par des risques connus ou non, des incertitudes identifiées ou non, et d'autres facteurs susceptibles de modifier sensiblement les résultats, les performances et les réalisations futurs, prévus ou attendus par SCOR.

En particulier, il convient de noter que l'impact de l'inflation et les risques géopolitiques dont notamment l'impact de l'invasion russe et de la guerre en Ukraine sur les activités et résultats de SCOR ne peut pas être évalué avec précision.

Par conséquent, toutes les évaluations, toutes les hypothèses et, plus généralement, tous les chiffres présentés dans ce document sont nécessairement des estimations basées sur des analyses évolutives, et comprennent un large éventail d'hypothèses théoriques, qui sont très évolutives.

Ces points d'attention portant sur les déclarations prévisionnelles sont d'autant plus essentiels que l'adoption de la norme IFRS 17, qui est une nouvelle norme comptable, entraîne des changements comptables majeurs pour SCOR.

Les informations relatives aux risques et incertitudes pouvant affecter l'activité de SCOR sont présentées dans le document d'enregistrement universel 2022 déposé le 14 avril 2023 sous le numéro D.23-0287 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) qui est disponible sur le site Internet de SCOR [www.scor.com](http://www.scor.com).

En outre, ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles ne sont pas des « prévisions de bénéfice » au sens de l'article 1 du règlement délégué de la Commission (UE) 2019/980.

SCOR n'a pas l'intention de, et ne s'engage en aucun cas à, compléter, mettre à jour, actualiser, revoir ou changer ces déclarations, hypothèses et informations prévisionnelles, que ce soit au résultat d'informations nouvelles, d'événements futurs, ou pour quelque autre raison que ce soit.

## Informations financières

Les informations financières du Groupe contenues dans ce document sont préparées sur la base des IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne.

La norme IFRS 17 est une nouvelle norme comptable applicable aux contrats d'assurance et de réassurance. La norme IFRS 17 a remplacé la norme IFRS 4 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. L'adoption de la norme IFRS 17 entraîne des changements comptables majeurs pour SCOR. Les évaluations, hypothèses, estimations et attentes en application de la norme IFRS 17, ou en lien avec son adoption, présentées dans ce document reflètent la vision qu'a SCOR, actuellement, de l'impact d'IFRS 17.

Sauf indication contraire, les éléments du bilan, du compte de résultat et les ratios de l'exercice précédent n'ont pas été reclassés.

Le calcul des ratios financiers (tels que la valeur économique par action, le rendement des actifs investis, le ratio de dépenses de gestion, le rendement des capitaux propres, le ratio combiné) est détaillé en annexe de ce document.

Les résultats financiers du premier semestre 2023 ont fait l'objet d'un examen limité de la part des commissaires aux comptes de SCOR. Le ratio de solvabilité n'est pas une valeur audité par les commissaires aux comptes de la Société.

Sauf indication contraire, tous les chiffres sont présentés en euros. Tout chiffre pour une période postérieure au 30 juin 2023 ne doit pas être considéré comme une prévision des résultats financiers attendus pour ces périodes.



# RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

## 1.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

### 1.1.1. CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

SCOR SE (« la Société ») et ses filiales consolidées (l'ensemble étant nommé dans le présent document « SCOR » ou « le Groupe ») forment le 5<sup>e</sup> plus grand réassureur <sup>(1)</sup> au monde, comptant plus de 5 200 clients. Le Groupe est organisé en trois *business units*, SCOR Property & Casualty (« SCOR P&C »), SCOR Life & Health (« SCOR L&H »), et SCOR Investments, et autour de trois plates-formes régionales de gestion (les « hubs ») : le hub de la région EMEA, le hub de la région Amériques et le hub de la région Asie-Pacifique.

Le Groupe poursuit la mise en œuvre de son plan à un an et se concentre sur la préparation de son nouveau plan stratégique, qui sera dévoilé le 7 septembre.

Le Groupe est en position de force pour tirer parti du marché actuel afin de maximiser la création de valeur :

- SCOR exploitera pleinement sa plateforme de réassurance Vie & Santé (L&H) pour générer des cash-flows attractifs et stables ;
- SCOR tirera pleinement parti du cycle de réassurance Dommages et Responsabilité pour améliorer son profil de risque et maximiser la création de valeur ;
- SCOR continuera sa stratégie d'investissement prudente tout en maintenant un niveau de liquidité.

| <i>En millions d'euros</i>                                      | Semestre clôturé<br>au 30 juin 2023<br>(non audité) | Exercice annuel clôturé<br>au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> | Semestre clôturé<br>au 30 juin 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
|---|---|---|--|
| <b>SCOR Groupe consolidé</b>                                    |   |   |  |
| Primes brutes émises <sup>(2)</sup>                             | 9 574   | 19 732  | 9 686  |
| Revenus d'assurance <sup>(3)</sup>                              | 7 855   | 15 910  | 7 881  |
| Revenus nets d'assurance  | 6 508   | 13 060  | 6 502  |
| Résultat des activités d'assurance <sup>(10)</sup>              | 804   | (1 218)   | (64)   |
| Résultat net consolidé – Part du Groupe <sup>(4)</sup>          | 502   | (1 383)   | (275)  |
| Ratio de dépenses de gestion <sup>(5)</sup>                     | 6,6 %   | 6,7 %   | 6,6 %  |
| Produits financiers <sup>(6)</sup>                              | 422   | 384   | 213  |
| Rendement sur actifs investis <sup>(5)</sup>                    | 2,9 %   | 2,1 %   | 1,6 %  |
| Rendement des capitaux propres <sup>(5)</sup>                   | 23,2 %  | N/A   | N/A  |
| Résultat par action (en euros) <sup>(7)</sup>                   | 2,80  | (7,76)  | (1,55)   |
| Actif net par action (en euros) <sup>(5)</sup>                  | 25,84   | 24,11   | 32,00  |
| Cours de l'action (en euros) <sup>(8)</sup>                     | 26,89   | 21,49   | 20,50  |
| Valeur économique par action (en euros) <sup>(9)</sup>          | 52,11   | 49,77   | 59,53  |
| Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles | 237   | 500   | (368)  |
| Capitaux propres totaux   | 4 663   | 4 351   | 5 721  |
| Valeur économique totale  | 9 374   | 8 947   | 10 631   |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

(2) Se référer à la section 1.2.1 – Primes brutes émises. Les primes brutes émises ne sont pas un indicateur défini dans le référentiel comptable d'IFRS 17 (indicateur alternatif de performance).

(3) Se référer à la section 1.2.2 – Revenus d'assurance.

(4) Se référer à la section 1.2.4 – Résultat net consolidé – part du Groupe.

(5) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios financiers pour le détail du calcul.

(6) Se référer à la section 1.2.3 – Produits financiers.

(7) Se référer à la note 3.11 – Résultat net par action pour le détail du calcul.

(8) Cours de bourse au 30 juin 2023 (31 décembre 2022, 30 juin 2022).

(9) La valeur économique est définie comme la somme des capitaux propres et de la CSM nette d'impôts.

(10) Incluant les revenus nets des contrats de réassurance financière.

(1) En primes de réassurance nettes émises, source : « AM Best Special Report Global Reinsurance 2022 ».

| <i>En millions d'euros</i>  | Semestre clôturé<br>au 30 juin 2023<br>(non audité) | Exercice annuel clôturé<br>au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> | Semestre clôturé<br>au 30 juin 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
|---|---|---|--|
| <b>SCOR P&amp;C</b>   |   |   |  |
| Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires <sup>(3)</sup> | 859   | 1 150   | -  |
| Primes brutes émises <sup>(2)</sup>   | 4 614   | 10 017  | 4 827  |
| Revenus d'assurance   | 3 659   | 7 371   | 3 452  |
| Ratio combiné   | 86,9 %  | 114,9 %   | 105,7 %  |
| <b>SCOR L&amp;H</b>   |   |   |  |
| Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires <sup>(3)</sup> | 287   | 842   | -  |
| Primes brutes émises <sup>(2)</sup>   | 4 960   | 9 715   | 4 859  |
| Revenus d'assurance   | 4 196   | 8 539   | 4 429  |
| Résultat des activités d'assurance  | 411   | (316)   | 100  |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

(2) Se référer à la section 1.2.1 – Primes brutes émises. Les primes brutes émises ne sont pas un indicateur défini dans le référentiel comptable d'IFRS 17 (indicateur alternatif de performance).

(3) Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

## 1.1.2. SYNTHÈSE

Au premier semestre 2023, l'industrie de la réassurance continue d'être portée par trois développements favorables qui relèvent tant du passif que de l'actif, qui ont émergé et accéléré au cours des trimestres récents.

Le marché porteur du cycle de réassurance de dommages et de responsabilité (« P&C »), marqué par une amélioration des termes et conditions tarifaires, se poursuit. SCOR enregistre une augmentation significative des tarifs de son portefeuille de réassurance P&C renouvelé en janvier, avril et juin 2023, ce qui devrait conduire à une amélioration significative de la rentabilité technique. Les actions sur le portefeuille initiées en 2022 sont désormais achevées. Cette situation s'inscrit dans un contexte où la sinistralité liée aux catastrophes naturelles demeure limitée (les catastrophes naturelles comprennent un tremblement de terre majeur en Turquie, des tornades aux Etats-Unis et des

inondations en Italie au premier semestre 2023) et une activité man-made (« du fait de l'homme ») plus importante incluant notamment les émeutes qui ont éclaté en France à la fin du mois de juin.

En matière de réassurance vie et santé (« L&H »), le métier continue de croître de manière rentable et génère un résultat des activités d'assurance solide.

En Investissements, SCOR continue de bénéficier d'un taux de réinvestissement élevé et affiche une forte hausse du rendement courant.

En tirant parti des conditions de marché favorables, sur l'ensemble du premier semestre 2023, SCOR a enregistré un résultat net de 502 millions d'euros, soit un ROE annualisé de 23,2 % et a fait croître sa Valeur Économique de +7,8%<sup>(1)</sup>.

(1) Non annualisé. Le point de départ est ajusté du paiement du dividende de EUR 1,40 par action (EUR 254 millions au total) au titre de l'année 2022 et qui a été payé en 2023.

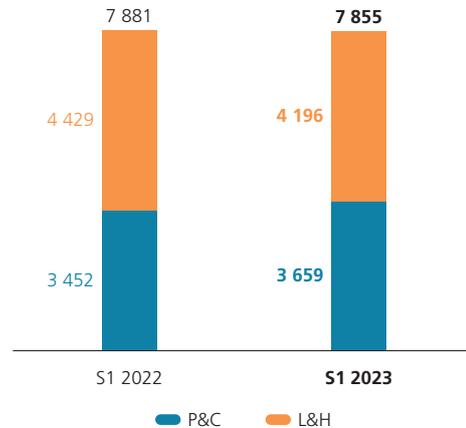
**Primes brutes émises (non audité)**

En millions d'euros



**Revenus d'assurance (non audité)**

En millions d'euros



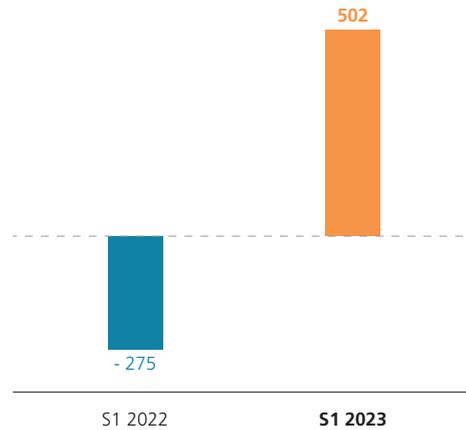
**Résultat des activités d'assurance (non audité)**

En millions d'euros



**Résultat net consolidé – Part du Groupe (non audité)**

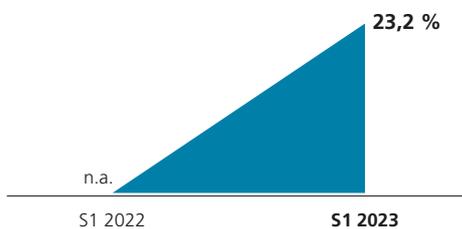
En millions d'euros



(1) Inclut les revenus sur les contrats financiers comptabilisés selon la norme IFRS 9.

**Rendement des capitaux propres \* (non audité)**

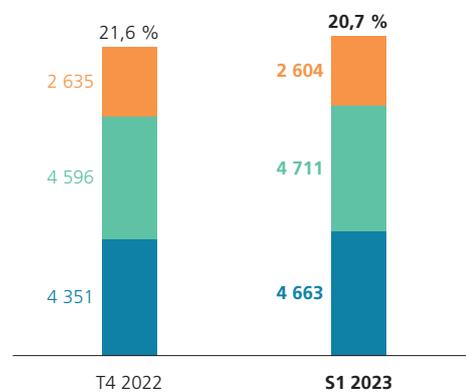
En %



\* Le rendement des capitaux propres est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (obtenus en ajustant les capitaux propres du début de la période de tous les mouvements sur la période au prorata temporis).

**Valeur économique, dette et effet de levier \* (non audité)**

En millions d'euros et en %



\* Le ratio d'effet de levier est calculé comme le pourcentage de la dette subordonnée par rapport à la somme de la valeur économique et de la dette subordonnée selon la norme IFRS 17. Dans les deux cas, le calcul exclut les intérêts courus et inclut les effets des swaps liés à certaines émissions de dette subordonnée.

### Marge sur services contractuels (CSM) sur les nouvelles affaires \* (non audité)

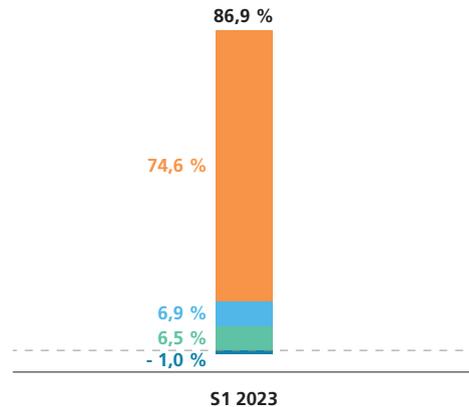
En millions d'euros



\* Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

### Ratio combiné \* (non audité)

En %



\* Le ratio combiné est le total des frais de service de l'assurance P&C divisé par le revenu d'assurance P&C. Le ratio est net de rétrocession.  
(1) Inclut le plein effet de l'escompte sur les demandes d'indemnisation.

### Prix de l'action

En euros



## 1.1.3. INFORMATIONS SUR LES NOTATIONS FINANCIÈRES

La Société et certaines de ses filiales d'assurance sont évaluées par des agences de notation reconnues.

Au 30 juin 2023, les principales notations pour la Société sont les suivantes (1) :

|              | Solidité financière             | Dettes senior                   | Dettes subordonnée |
|--------------|---------------------------------|---------------------------------|--------------------|
|              | <b>A</b><br>Perspective stable  | <b>a+</b>                       | <b>a-</b>          |
| FitchRatings | <b>A+</b><br>Perspective stable | <b>A</b>                        | <b>BBB+</b>        |
| MOODY'S      | <b>A1</b><br>Perspective stable | <b>N/A</b>                      | <b>A3 (hyb)</b>    |
|              | <b>A+</b><br>Perspective stable | <b>A+</b><br>Perspective stable | <b>A-</b>          |

Le 3 février 2023, l'agence Moody's a modifié la note de solidité financière de SCOR de « Aa3 » à « A1 », ainsi que les notes de ses dettes subordonnées de « A2 » à « A3 ». La perspective a été changée de « négative » à « stable ».

Le 9 mars 2023, AM Best a modifié la note de solidité financière de SCOR de « A+ » à « A », ainsi que les notes de ses dettes long terme (senior) de « aa- » à « a+ ». La perspective a été changée de « négative » à « stable ».

(1) Sources : [www.standardandpoors.com](http://www.standardandpoors.com) ; [www.ambest.com](http://www.ambest.com) ; [www.moodys.com](http://www.moodys.com) et [www.fitchratings.com](http://www.fitchratings.com)

## 1.2. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ

### 1.2.1. PRIMES BRUTES ÉMISES <sup>(1)</sup>

Les primes brutes émises au 30 juin 2023 s'élèvent à 9 574 millions d'euros, soit une baisse de 1,2 % à taux de change courant, comparées à 9 686 millions d'euros au premier semestre 2022. À taux de change constant, le montant est stable. La stabilité des primes brutes émises par rapport à la même

période en 2022 est due à une diminution des primes brutes émises pour SCOR P&C de 3,4 % à taux de change constants (4,4 % à taux de change courants) et à une augmentation pour SCOR L&H de 3,3 % à taux de change constants (2,1 % à taux de change courants).

### 1.2.2. REVENUS D'ASSURANCE <sup>(2)</sup>

Au premier semestre 2023, les revenus d'assurance de SCOR s'élèvent à 7 855 millions d'euros, stables à taux de change constants (- 0,3 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2022.

Les revenus d'assurance P&C s'élèvent à 3 659 millions d'euros, en hausse de 6,7 % à taux de change constants (en hausse de 6,0 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2022. La croissance des revenus d'assurance est forte en assurance de spécialités (+ 19,7 % à taux de change constants), qui représente désormais 33 % des revenus d'assurance de SCOR P&C.

Les revenus d'assurance L&H s'élèvent à 4 196 millions d'euros en baisse de 5,3 % à taux de change constants (en baisse de 5,3 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2022. Ceci reflète la baisse significative des sinistres attendus, y compris ceux liés à la pandémie de Covid-19, entre le S1 2022 et le S1 2023. Pour rappel, les revenus d'assurance sont la somme des sinistres et charges attendus pour la période concernée, de l'amortissement de la CSM, de la libération du « Risk Adjustment » et de l'amortissement des contrats déficitaires existants. Ils ne résultent pas d'une déduction appliquée à la prime brute émise.

### 1.2.3. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers sur les actifs investis <sup>(3)</sup> ont augmenté à 320 millions d'euros au premier semestre 2023, contre 181 millions d'euros sur la même période en 2022. Dans la première moitié de 2023, les revenus récurrents ont contribué à hauteur de 322 millions d'euros. La contribution des gains et pertes financières se situe à 28 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023. Le montant des amortissements et provisions nets s'est élevé à (30) millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023, principalement en raison de l'augmentation des pertes de crédit attendues ((15) millions d'euros sur les six premiers mois de l'année 2023) ainsi que des

provisions et amortissements sur les actifs immobiliers ((21) millions d'euros sur les six premiers mois de l'année 2023). Un montant de 47 millions d'euros provenant de la comptabilisation de l'option d'achat accordée par Covéa est exclu des revenus nets financiers.

Le Groupe avait au cours du premier semestre 2023 un portefeuille d'investissement moyen de 22,2 milliards d'euros, contre 22,1 milliards d'euros au premier semestre 2022. Le rendement des actifs investis s'élève au cours du premier semestre 2023 à 2,9 % contre 1,6 % au cours de la même période en 2022.

### 1.2.4. RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ – PART DU GROUPE

SCOR a réalisé un résultat net de 502 millions d'euros au cours du premier semestre 2023 contre (275) millions d'euros sur la même période en 2022.

Le résultat reflète une contribution positive des trois lignes de *business* :

- En P&C, les conditions de marché restent favorables pour les réassureurs, tant en ce qui concerne la tarification que des termes et conditions contractuels. Les pertes liées aux catastrophes naturelles du premier semestre 2023 se sont élevées à 6,9% des revenus nets d'assurance, inférieur au budget de 10% annoncé le 12 avril 2023, reflétant l'impact d'un tremblement de terre en Turquie, de tornades aux Etats-Unis et d'inondations en Italie. Le ratio attritionnel a été affecté par un niveau élevé de sinistres man-made (« du fait de l'homme ») incluant les

émeutes en France, ainsi que par une prudence supplémentaire apportée à certaines provisions P&C.

- Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H est porté par un amortissement élevé de la CSM et un écart d'expérience positif, reflétant (i) des développements de sinistralité favorables aux États-Unis, y compris en ce qui concerne la sinistralité liée à la pandémie de Covid-19, (ii) ainsi que l'impact d'un élément exceptionnel au premier trimestre.
- Sur l'activité Investissements, SCOR continue à bénéficier d'un taux de réinvestissement élevé et affiche un solide rendement courant.

Le résultat net du Groupe intègre également 47 millions d'euros liés à l'option émise sur les actions propres de SCOR valorisée à la juste valeur par le compte de résultat.

(1) Les primes brutes émises ne sont pas un indicateur défini dans le référentiel comptable d'IFRS 17 (indicateur alternatif de performance).

(2) Le revenu d'assurance est maintenant le principal indicateur d'activité, il est d'un montant inférieur aux primes brutes émises car il s'entend net de certaines commissions de réassurance et il exclut les composantes investissement.

(3) Se référer à l'annexe – Calcul des ratios pour le détail du calcul.

### 1.2.5. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres est de 23,2 % au premier semestre 2023 contre un rendement négatif au cours du premier semestre 2022.

Le bénéfice par action s'élève à 2,80 euros au premier semestre 2023 contre (1,55) euro au premier semestre 2022, ce dernier ayant été impacté par une combinaison d'événements exceptionnels.

### 1.2.6. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles du Groupe sont de 237 millions d'euros au premier semestre 2023 comparés à (368) millions d'euros pour la même période en 2022.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles de SCOR P&C ont atteint 313 millions d'euros au premier semestre 2023 comparé à 280 millions d'euros pour la même période en 2022.

Les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles de SCOR L&H ont été de (76) millions d'euros au premier semestre 2023. Les flux de trésorerie étaient de (648) millions d'euros pour la même période en 2022, intégrant le paiement de sinistres liés à la pandémie de Covid-19.

### 1.2.7. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE

**Le 9 juin 2023, Denis Kessler, président du conseil d'administration de SCOR, s'est éteint à l'âge de 71 ans**

**Fabrice Brégier est nommé président du conseil d'administration de SCOR et succède à Denis Kessler**

À la suite du décès de Denis Kessler le 9 juin 2023, conformément au règlement intérieur du conseil d'administration, l'intérim de la présidence de SCOR a été assuré par Augustin de Romanet, vice-président du conseil d'administration, jusqu'à la nomination

d'un nouveau président. Le conseil d'administration de SCOR, réuni le 25 juin 2023, a décidé à l'unanimité de nommer Fabrice Brégier président non exécutif, avec effet immédiat.

**Thierry Léger est nommé directeur général de SCOR**

Le conseil d'administration, sur proposition du comité des nominations, a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Thierry Léger directeur général de SCOR. Thierry Léger a pris ses fonctions de directeur général de SCOR à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023.

réassurance vie, la réassurance de dommages et de responsabilité ainsi que la réassurance alternative. Le conseil d'administration a la conviction que Thierry Léger dispose de toutes les compétences professionnelles et des qualités managériales requises pour devenir directeur général de SCOR.

Thierry Léger bénéficie de vingt-cinq ans d'expérience dans le secteur de la réassurance. Ses compétences couvrent à la fois la

**François de Varenne est nommé directeur financier et directeur général adjoint de SCOR**

Ian Kelly, qui occupait jusqu'alors le poste de directeur financier de SCOR, quitte le Groupe pour poursuivre de nouvelles opportunités professionnelles.

membre du comité exécutif en charge des Investissements, des Technologies, de la Transformation et de la Finance d'entreprise pour le Groupe. Il conserve le périmètre de ses anciennes fonctions, auxquelles s'ajoute la direction financière du Groupe.

François de Varenne a été auparavant directeur général par intérim de SCOR du 26 janvier 2023 au 30 avril 2023, et

**SCOR place avec succès une nouvelle obligation catastrophe, Atlas Capital DAC Series 2023-1**

SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital DAC Series 2023-1, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de USD 75 millions contre les risques de tempêtes aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital

DAC Series 2023-1 s'étend du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2026. Cette émission a reçu l'agrément des autorités réglementaires irlandaises. Cette obligation comprend des composantes développement durable en ligne avec les exigences de due diligence des investisseurs.

## 1.3. SITUATION FINANCIÈRE

### 1.3.1. VALEUR ÉCONOMIQUE <sup>(1)</sup>

La valeur économique a augmenté de 8 947 millions d'euros au 31 décembre 2022 à 9 374 millions d'euros au 30 juin 2023. Cette variation correspond à une croissance de 8,7 % <sup>(2)</sup> à hypothèses économiques de taux d'intérêt et de taux de change constantes, et en considérant une valorisation constante de l'option sur les actions propres de SCOR.

Le total des capitaux propres a augmenté, passant de 4 351 millions d'euros au 31 décembre 2022 à 4 663 millions d'euros au 30 juin 2023. La croissance est principalement composée de l'impact du résultat de 502 millions d'euros (incluant la part revenant aux actionnaires sans contrôle), de la réserve de réévaluation (258 millions d'euros), de l'effet des variations des taux de change pour (138) millions d'euros et du versement d'un dividende de (254) millions d'euros.

La marge sur services contractuels nette d'impôts a augmenté, passant de 4 596 millions d'euros au 31 décembre 2022 à 4 711 millions d'euros au 30 juin 2023. Cette augmentation est principalement due à la CSM des affaires nouvelles, avec 287 millions d'euros provenant de L&H et 859 millions d'euros de P&C, ayant bénéficié des résultats soutenus lors des derniers renouvellements de janvier, avril, et juin. L'amortissement de la CSM s'élève à 833 millions d'euros au total et est reflété dans les capitaux propres via sa reconnaissance en résultat. En outre, la CSM a été affectée par des changements d'hypothèses techniques qui s'élèvent à 226 millions d'euros.

### 1.3.2. GESTION D'ACTIFS ET DE LA LIQUIDITÉ

Le premier semestre 2023 aura été caractérisé par une performance solide des actifs risqués dans un contexte de volatilité marquée des taux d'intérêt.

Après une *annus horribilis* pour la plupart des classes d'actif, 2023 a commencé sur une note très positive. C'était le retour d'un *Goldilocks scenario*, porté par la décélération de l'inflation constatée au Q4 2022 dans la plupart des pays développés et la résilience des chiffres de croissance. Actions, crédit et taux d'intérêt ont bénéficié de cet environnement porteur.

Ce scénario positif a cependant été de courte durée, la volatilité refaisant surface dès la mi-février en raison de chiffres d'inflation décevants publiés en février aux États-Unis et en Europe. La décélération rapide et continue de l'inflation était remise en question. La poursuite de la normalisation monétaire devenait le scénario central. Dans ce contexte, les taux sont repartis à la hausse : le taux 2 ans américain dépassait les 5 % début mars, tandis que le *spread* 2-10 ans atteignait un plus bas depuis 40 ans à - 110 bps.

La pression a été d'autant plus forte que l'économie continuait de montrer des signes de résilience. Ceci favorisait la théorie du *soft landing* malgré la rapidité et l'ampleur des hausses de taux engagées depuis plus d'un an. En particulier, la solidité du marché de l'emploi semblait permettre le maintien de taux élevés pour un certain temps encore.

La faillite de quatre banques régionales américaines a fait resurgir le spectre de la crise financière et la crainte d'un effet domino. Les banques centrales ont dû prendre des actions de grande ampleur pour stabiliser le système financier : garanties des dépôts, nouvelles lignes de liquidités... En outre, dans ce contexte de volatilité accrue, un bail out en urgence de Crédit Suisse par son homologue UBS a dû être organisé par la Banque Nationale

Suisse. Ces faillites ont provoqué une forte baisse des valeurs bancaires américaines et, dans une moindre mesure, européennes. L'indice bancaire régional américain perdait plus de 24 % en mars 2023. En revanche, le reste du marché actions est resté solide. De la même façon, sur le marché du crédit, les *spreads* ont été relativement résilients à l'exception du segment de la dette bancaire très subordonnée à la suite de la liquidation des obligations Crédit Suisse. Les taux d'intérêt quant à eux repartaient fortement à la baisse dans un mouvement de « flight to quality » mais aussi en raison de craintes grandissantes de récession.

Autre facteur potentiel de risque, les incertitudes liées au relèvement du plafond de la dette américaine atteint en janvier 2023, n'auront finalement pas eu d'effet significatif sur les marchés financiers. En effet, l'accord de dernière minute trouvé fin mai a permis d'éviter un défaut des États-Unis.

Au cours du semestre, et malgré le stress bancaire, la Fed et la BCE auront augmenté leurs taux de 75 bps et de 150 bps respectivement portant leurs taux de référence à 5,25 % et 3,5 %. La persistance de l'inflation et les craintes d'une spirale prix-salaires ont amené les banques centrales à durcir leur ton restrictif en fin de période. Dans ce contexte, après avoir enregistré une forte volatilité tout au long du semestre, les taux 2 ans américains et allemands terminent le semestre sur des points hauts à 4,9 % et 3,2 %, soit une hausse de 50 bps et 40 bps respectivement depuis le début de l'année. À l'exception des taux anglais, les taux 10 ans en revanche sont relativement stables voire en baisse par rapport aux niveaux de début d'année. Ainsi, les marchés continuent d'anticiper un ralentissement de l'activité et un retour de l'inflation à moyen terme sur la cible des 2 %.

(1) La valeur économique est définie comme la somme des capitaux propres et de la CSM nette d'impôts.

(2) Non annualisé. Le point de départ étant ajusté du paiement du dividende de EUR 1,40 par action (EUR 252 millions au total) proposé pour l'année 2022 et payé en 2023.

Du côté des actifs risqués, marchés actions et crédit affichent un premier semestre positif, malgré la volatilité taux et les incertitudes liées à la résilience de l'économie. Les indices *Investment Grade* enregistrent ainsi un gain de 2 à 3 % sur la période. Les obligations d'entreprises High Yield surperforment, avec des performances de plus de 5 %, bénéficiant d'un resserrement des primes de crédit de 50 à 70 bps.

Les indices actions ne sont pas en reste. L'indice S&P 500 et l'indice Euro Stoxx 50 progressent de 17 % et 12 % respectivement. Revenu en configuration haussière depuis juin 2023, l'indice américain a bénéficié de la surperformance des valeurs technologiques portées par les perspectives de revenus liés à l'intelligence artificielle.

Depuis fin 2022, les actifs investis ont diminué à 21 704 millions d'euros, contre 22 179 millions d'euros au 31 décembre 2022.

La liquidité, définie comme la part détenue par SCOR de la trésorerie et des instruments équivalents à de la trésorerie, des obligations d'État à court terme (d'échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois), et des découverts bancaires, s'élève à 9 % des actifs investis au 30 juin 2023, en baisse par rapport au niveau de 12 % au 31 décembre 2022.

Le portefeuille obligataire représente une part importante des investissements de SCOR avec 79 % des actifs investis dans cette classe d'actifs (stable par rapport à la fin de l'année 2022). L'exposition aux obligations émises par des émetteurs privés a augmenté à 45 % au 30 juin 2023 en comparaison à la fin de l'année 2022 où elle se situait à 44 %. L'exposition aux obligations d'État a diminué à 22 %, l'exposition aux obligations sécurisées et aux *Agency MBS (mortgage-backed securities)* a augmenté à 8 % et l'exposition aux produits structurés et titrisés est stable à 2 % sur la même période.

Le portefeuille obligataire demeure de très haute qualité, avec une notation moyenne « A+ » au 30 juin 2023, stable par rapport à la fin de l'année 2022, de même que la durée du portefeuille obligataire à 3,2 ans.

Au 30 juin 2023, l'exposition du groupe SCOR aux prêts est restée stable à 5 % des actifs investis par rapport au 31 décembre 2022, de même que l'exposition aux actions et titres de capitaux propres à 0 %.

Le portefeuille immobilier représente à 3 % des actifs investis au 30 juin 2023, stable par rapport au 31 décembre 2022.

Les autres investissements – principalement composés d'actifs liés à des activités d'assurance (*Insurance Linked Securities*, « ILS »), de fonds de *private equity* et d'infrastructure, ou encore d'actions non cotées – représentent 5 % des actifs investis au 30 juin 2023, en légère hausse (au 31 décembre 2022 : 4 % des actifs investis).

Davantage de détails sur le portefeuille d'investissements au 30 juin 2023 sont disponibles en section 3.9 – Autres actifs et passifs financiers.

Le Groupe poursuit sa politique de couverture de ses actifs et passifs monétaires nets libellés dans des devises étrangères afin de protéger son résultat d'une volatilité provenant des fluctuations des taux de change. De surcroît, pour protéger son capital, le Groupe a mis en place une politique stricte de congruence des devises conduisant à investir dans des actifs financiers libellés dans des devises similaires à celles des primes souscrites et des passifs de réassurance.

### 1.3.3. EFFET DE LEVIER DE LA DETTE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2023, le Groupe dispose d'un effet de levier de la dette financière de 20,7 % (contre 21,6 % au 31 décembre 2022).

Le ratio de levier est calculé comme étant le pourcentage de la dette subordonnée par rapport à la somme de la valeur économique et de la dette subordonnée en norme IFRS 17. Dans les deux cas, le calcul exclut les intérêts courus et inclut les effets des swaps liés à certaines émissions de dette subordonnée.

## 1.4. SOLVABILITÉ

Le modèle interne et le système de gestion des risques de SCOR dans le cadre du régime Solvabilité II sont décrits en section 1.3.7 du document d'enregistrement universel 2022.

Au 30 juin 2023, le ratio de solvabilité estimé de SCOR s'élève à 213 % <sup>(1)</sup>, dans le haut de la plage de solvabilité optimale de 185 % - 220 % définie dans le dernier plan stratégique.

(1) Ratio de solvabilité fondé sur les exigences Solvabilité II. Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici le 15 septembre 2023 et pourraient différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce rapport financier semestriel.

## 1.5. SCOR P&C

### 1.5.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Les primes brutes émises au 30 juin 2023, d'un montant de 4 614 millions d'euros, sont en diminution de 4,4 % contre 4 827 millions d'euros au premier semestre 2022. À taux de change constant, diminution des primes brutes émises est de 3,4 %.

### 1.5.2. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2023, les revenus d'assurance de SCOR P&C s'établissent à 3 659 millions d'euros, progressant de 6,7 % à taux de change constants (+ 6,0 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2022. La croissance des revenus

bruts d'assurance est forte en assurance de spécialités (+ 19,7 % à taux de change constants), qui représente désormais 33 % des revenus bruts d'assurance de SCOR P&C.

### 1.5.3. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance P&C atteint 393 millions d'euros, porté par un amortissement de la CSM de 616 millions d'euros, et une libération du « Risk Adjustment » de 70 millions d'euros, partiellement compensés par un écart d'expérience négatif.

### 1.5.4. RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné de SCOR P&C s'établit à 86,9 % au premier semestre 2023, contre 105,7 % au premier semestre 2022. Le ratio combiné s'améliore avec (i) un faible ratio de charge liée aux catastrophes naturelles, s'élevant à 6,9 % des revenus nets d'assurance, inférieur au budget de 10 % annoncé le 12 avril 2023, et (ii) un ratio attritionnel intégrant les commissions de 74,6 % (impacté principalement par un niveau élevé de sinistres

man-made (« du fait de l'homme ») incluant notamment les sinistres liés aux émeutes en France, ainsi que par une prudence supplémentaire apportée à certaines provisions P&C).

Le ratio des coûts attribuables à SCOR P&C s'établit à 6,5 % de ses revenus nets d'assurance au deuxième trimestre 2023.

### 1.5.5. MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS (CSM) SUR LES NOUVELLES AFFAIRES

La CSM sur les nouvelles affaires souscrites au premier semestre 2023 s'élève à 859<sup>(1)</sup> millions d'euros, bénéficiant des conditions de tarification lors des renouvellements de janvier, avril et juin 2023 et un niveau élevé de profitabilité attendue.

## 1.6. SCOR L&H

### 1.6.1. PRIMES BRUTES ÉMISES

Au premier semestre 2023, les primes brutes émises de SCOR L&H atteignaient 4 960 millions d'euros, en hausse de 3,3 % à taux de change constants (+ 2,1 % à taux de change courants) par rapport à 4 859 millions d'euros au premier semestre 2022.

### 1.6.2. REVENUS D'ASSURANCE

Au premier semestre 2023, les revenus d'assurance de SCOR L&H s'élevaient à 4 196 millions d'euros, en baisse de 5,3 % à taux de change constants (et de 5,3 % à taux de change courants) par rapport au premier semestre 2022. Cette évolution reflète la baisse significative des sinistres attendus, y compris ceux liés à la pandémie de Covid-19, entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2023. Pour rappel, les revenus d'assurance

sont la somme des sinistres et charges attendus pour la période concernée (tels qu'estimés au début de chaque trimestre), de l'amortissement de la CSM, de la libération du « Risk Adjustment » et de l'amortissement des contrats déficitaires existant. Ils ne résultent pas d'une déduction appliquée à la prime brute émise.

(1) Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

### 1.6.3. RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H, de 411 millions d'euros, est porté par un amortissement de la CSM de 217 millions d'euros, par la libération du « Risk Adjustment » de 70 millions d'euros et par un écart d'expérience positif, reflétant (i) des développements de sinistralité favorables

aux États-Unis, y compris en ce qui concerne la sinistralité liée à la pandémie de Covid-19, (ii) ainsi que l'impact d'un élément exceptionnel au premier trimestre. Ces variations sont partiellement diminuées par l'impact des contrats déficitaires.

### 1.6.4. MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS (CSM) SUR LES NOUVELLES AFFAIRES

La CSM sur les affaires nouvelles, qui s'élève à 287<sup>(1)</sup> millions d'euros au premier semestre 2023, reflète la qualité des traités souscrits sur la période.

## 1.7. OPÉRATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours du premier semestre 2023, il n'y a pas eu d'évolution majeure concernant les opérations avec les parties liées telles que décrites en section 2.3 du document d'enregistrement universel 2022, ni de nouvelle opération avec les parties liées ayant un impact important sur la situation financière ou la performance de SCOR pendant cette même période.

## 1.8. FACTEURS DE RISQUE

Les principaux facteurs de risques et incertitudes auxquels le Groupe a dû faire face au 31 décembre 2022 sont décrits en section 3 du document d'enregistrement universel 2022.

SCOR n'a identifié aucun autre risque significatif ou incertitude s'étant manifesté dans les six premiers mois de l'année 2023.

## 1.9. RISQUES LIÉS AUX DÉVELOPPEMENTS MACROÉCONOMIQUES & GÉOPOLITIQUES FUTURS

### INCERTITUDES MACROÉCONOMIQUES

Bien que la récente crise bancaire ait eu jusqu'à présent des conséquences limitées et que les taux d'inflation diminuent, les incertitudes économiques restent élevées. Les principaux risques sont liés aux effets d'une inflation persistante et d'une éventuelle récession mondiale. La combinaison de taux de financement plus élevés et d'une croissance plus faible pourrait provoquer un surendettement systémique et conduire à un nouveau

ralentissement économique, à des événements de risque de crédit et à la volatilité des marchés financiers, avec un potentiel d'impact direct sur le portefeuille d'investissement de SCOR. SCOR est exposé aux effets de l'inflation sur les sinistres et frais futurs. SCOR est également exposé aux effets d'une récession mondiale en raison de sinistres plus importants que prévu sur des lignes d'activité sensibles aux crises économiques.

### INCERTITUDES GÉOPOLITIQUES

Bien que les risques géopolitiques aient légèrement diminué avec une Ukraine plus résistante et une réduction des tensions entre les États-Unis et la Chine, l'évolution de la guerre en Ukraine et d'autres conflits imminents restent incertains. En cas d'escalade de ces conflits, SCOR pourrait être exposé à des sinistres plus importants que prévu et à des implications opérationnelles.

En outre, le monde reste confronté au risque général d'une fragmentation géoéconomique induite par la politique, avec la menace de nouvelles sanctions économiques. Cela pourrait avoir un impact sur SCOR de plusieurs manières, notamment par la volatilité des marchés ou des changements dans l'environnement légal et réglementaire dans lequel SCOR opère.

(1) Inclut la CSM sur les nouveaux traités et la variation de la CSM sur les traités existants due aux nouveaux contrats (c'est-à-dire les nouvelles affaires sur contrats existants).

# 2

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2023 (NON AUDITÉS)

### 2.1. BILAN CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

#### ACTIF

| <i>En millions d'euros</i>   |              | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> | Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
|--|--------------|---------------------------------|--|--|
| <b>Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance</b>      |              | <b>800</b>                      | <b>800</b>   | <b>800</b>   |
| <b>Écarts d'acquisition résultant des activités de non-assurance</b> |              | <b>82</b>                       | <b>82</b>  | <b>82</b>  |
| <b>Placements des activités d'assurance</b>                          | <b>3.9.1</b> | <b>22 613</b>                   | <b>22 847</b>                                      | <b>23 240</b>  |
| Immobilier de placement  |              | 702                             | 700  | 629  |
| Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres             |              | 18 299                          | 18 713   | 19 531   |
| Actifs financiers à la juste valeur par résultat                     |              | 1 330                           | 1 267  | 1 214  |
| Actifs financiers au coût amorti                                     |              | 2 034                           | 1 895  | 1 604  |
| Instruments dérivés  |              | 248                             | 272  | 262  |
| <b>Investissements dans les entreprises mises en équivalence</b>     |              | <b>7</b>                        | <b>9</b>   | <b>7</b>   |
| <b>Contrats d'assurance émis</b>                                     | <b>3.7</b>   | <b>1 799</b>                    | <b>2 028</b>                                       | <b>819</b>   |
| <b>Contrats de réassurance détenus</b>                               | <b>3.8</b>   | <b>2 124</b>                    | <b>1 995</b>                                       | <b>406</b>   |
| <b>Autres actifs</b>   |              | <b>2 680</b>                    | <b>3 318</b>                                       | <b>3 058</b>   |
| Impôts différés actifs   |              | 922                             | 1 398  | 1 298  |
| Créances d'impôt exigible  |              | 173                             | 210  | 175  |
| Actifs divers  |              | 1 585                           | 1 710  | 1 585  |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>                       | <b>3.9.7</b> | <b>1 706</b>                    | <b>1 830</b>                                       | <b>2 083</b>   |
| <b>TOTAL ACTIF</b>   |              | <b>31 811</b>                   | <b>32 909</b>                                      | <b>30 495</b>  |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

## CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

| <i>En millions d'euros</i>                        | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> | Au 1 <sup>er</sup> janvier 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
|---|---------------------------------|--|--|
| <b>Capitaux propres – Part du Groupe</b>          | 4 633                           | 4 317  | 6 820  |
| Capital   | 1 413                           | 1 415  | 1 472  |
| Primes d'émission, de fusion et d'apport          | 458                             | 463  | 609  |
| Réserves de réévaluation                          | (1 387)                         | (1 645)  | (416)  |
| Réserves consolidées                              | 3 663                           | 5 490  | 4 841  |
| Actions propres                                   | (48)                            | (56)   | (196)  |
| Résultat consolidé                                | 502                             | (1 383)  | 456  |
| Paiements fondés en actions                       | 32                              | 33   | 54   |
| <b>Part des actionnaires sans contrôle</b>        | <b>30</b>                       | <b>34</b>  | <b>17</b>  |
| <b>CAPITAUX PROPRES TOTAUX</b>                    | <b>4 663</b>                    | <b>4 351</b>                                       | <b>6 837</b>   |
| <b>Dettes de financement</b>                      | <b>3 251</b>                    | <b>3 293</b>                                       | <b>3 226</b>   |
| Dettes subordonnées                               | 2 604                           | 2 635  | 2 581  |
| Dettes immobilières                               | 489                             | 490  | 470  |
| Autres dettes financières                         | 158                             | 168  | 175  |
| <b>Provisions pour risques et charges</b>         | <b>90</b>                       | <b>121</b>   | <b>151</b>   |
| <b>Contrats d'assurance émis</b>                  | <b>3.7</b>                      | <b>20 136</b>                                      | <b>21 428</b>  |
| <b>Contrats de réassurance détenus</b>            | <b>3.8</b>                      | <b>314</b>   | <b>252</b>   |
| <b>Passifs relatifs à des contrats financiers</b> | <b>-</b>                        | <b>7</b>   | <b>7</b>   |
| <b>Autres passifs</b>                             | <b>3 357</b>                    | <b>3 457</b>                                       | <b>3 525</b>   |
| Instruments dérivés passifs                       | 21                              | 39   | 81   |
| Impôts différés passifs                           | 298                             | 390  | 972  |
| Dettes d'impôts exigibles                         | 145                             | 154  | 78   |
| Participations de tiers dans des fonds consolidés | 2 170                           | 2 122  | 1 808  |
| Passifs divers                                    | 723                             | 752  | 586  |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>           | <b>31 811</b>                   | <b>32 909</b>                                      | <b>30 495</b>  |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

## 2.2. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

| En millions d'euros  | Semestre clos au 30 juin |                                     |              |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--------------|
|  | 2023<br>(non audité)     | 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |              |
| Revenus d'assurance  | 3.6.1                    | 7 855                               | 7 881        |
| Charges des activités d'assurance  | 3.6.2                    | (6 893)                             | (8 000)      |
| Produits/(charges) nets des contrats de réassurance détenus                              |                          | (164)                               | 50           |
| <b>Résultat des activités d'assurance</b>  |                          | <b>798</b>                          | <b>(69)</b>  |
| Produits d'intérêts sur les actifs financiers non évalués à la juste valeur par résultat |                          | 328                                 | 216          |
| Autres revenus des placements  |                          | 110                                 | 33           |
| Provision nette pour risque de crédit  |                          | (16)                                | (36)         |
| <b>Produits financiers</b>   |                          | <b>422</b>                          | <b>213</b>   |
| Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés                        |                          | (55)                                | (24)         |
| Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis             |                          | (181)                               | (165)        |
| Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus       |                          | 5                                   | 42           |
| <b>Produits et charges financiers</b>  |                          | <b>191</b>                          | <b>66</b>    |
| Autres charges non attribuables  |                          | (195)                               | (189)        |
| Frais de gestion des placements  |                          | (33)                                | (33)         |
| Autres produits et charges d'exploitation  |                          | 15                                  | 14           |
| <b>Total autres produits et charges courants</b>   |                          | <b>(213)</b>                        | <b>(208)</b> |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>   |                          | <b>776</b>                          | <b>(211)</b> |
| Autres charges opérationnelles   |                          | (13)                                | (9)          |
| Autres produits opérationnels  |                          | (4)                                 | (5)          |
| <b>Résultat opérationnel (avant impact des acquisitions)</b>                             |                          | <b>759</b>                          | <b>(225)</b> |
| Coûts liés aux acquisitions  |                          | -                                   | -            |
| Profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses                         |                          | -                                   | -            |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>   |                          | <b>759</b>                          | <b>(225)</b> |
| Charges de financement   |                          | (53)                                | (47)         |
| Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence                       |                          | (2)                                 | (1)          |
| <b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS</b>                                     |                          | <b>704</b>                          | <b>(273)</b> |
| Impôts sur les résultats   |                          | (203)                               | (3)          |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>  |                          | <b>501</b>                          | <b>(276)</b> |
| <b>Se répartissant entre :</b>   |                          |                                     |              |
| Part des actionnaires sans contrôle  |                          | (1)                                 | (1)          |
| Part du Groupe   |                          | 502                                 | (275)        |
| <i>En euros</i>  |                          |                                     |              |
| Résultat par action  |                          | 2,80                                | (1,55)       |
| Résultat dilué par action  |                          | 2,75                                | (1,55)       |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

## 2.3. ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES RECONNUS AU COURS DU SEMESTRE

| En millions d'euros   | Semestre clos au 30 juin |                                     |
|---|--------------------------|-------------------------------------|
|   | 2023<br>(non audité)     | 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>   | <b>501</b>               | <b>(276)</b>                        |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>  | <b>123</b>               | <b>(425)</b>                        |
| <b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>   | <b>3</b>                 | <b>(15)</b>                         |
| Réévaluation – Instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par capitaux propres  | 1                        | (49)                                |
| Réévaluation du passif net au titre des prestations définies  | -                        | 36                                  |
| Impôts comptabilisés directement en capitaux propres  | 2                        | (2)                                 |
| <b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>  | <b>120</b>               | <b>(410)</b>                        |
| Réévaluation – Instruments de dette à la juste valeur par capitaux propres  | 175                      | (1 241)                             |
| Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières       | 250                      | (265)                               |
| Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières | (63)                     | 164                                 |
| Effet des variations des taux de conversion   | (138)                    | 643                                 |
| Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie   | 7                        | 6                                   |
| Impôts comptabilisés directement en capitaux propres  | (111)                    | 286                                 |
| Autres variations   | -                        | (3)                                 |
| <b>RÉSULTAT NET GLOBAL</b>  | <b>624</b>               | <b>(701)</b>                        |
| <b>Se répartissant entre :</b>  |                          |                                     |
| Part des actionnaires sans contrôle   | (1)                      | (1)                                 |
| Part du Groupe  | 625                      | (700)                               |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

## 2.4. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ SEMESTRIEL

| <i>En millions d'euros</i>  | Semestre clos au 30 juin |                      |
|---|--------------------------|----------------------|
|   | 2023<br>(non audité)     | 2022<br>(non audité) |
| Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR L&H                | (76)                     | (648)                |
| Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités SCOR P&C                | 313                      | 280                  |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités opérationnelles</b>  | <b>237</b>               | <b>(368)</b>         |
| Acquisitions de sociétés consolidées <sup>(1)</sup>                                       | (7)                      | -                    |
| Changements de périmètre (trésorerie et équivalents de trésorerie des sociétés acquises)  | 2                        | -                    |
| Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée                           | -                        | (8)                  |
| Acquisitions d'immobilier de placement  | (37)                     | (24)                 |
| Cessions d'immobilier de placement  | 26                       | 71                   |
| Acquisitions d'autres placements des activités d'assurances <sup>(2)</sup>                | (4 437)                  | (4 832)              |
| Cessions d'autres placements des activités d'assurances <sup>(2)</sup>                    | 4 525                    | 5 935                |
| Acquisitions d'actifs corporels et incorporels  | (22)                     | (35)                 |
| Cessions d'actifs corporels et incorporels  | -                        | -                    |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement</b> | <b>50</b>                | <b>1 107</b>         |
| Émission d'instruments de capital   | 2                        | 6                    |
| Opérations sur actions propres  | (5)                      | (108)                |
| Dividendes payés <sup>(3)</sup>   | (254)                    | (323)                |
| Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement                             | 2                        | 108                  |
| Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement                           | (17)                     | (148)                |
| Intérêts payés sur dettes de financement  | (66)                     | (69)                 |
| Autres flux de trésorerie des activités de financement                                    | (4)                      | (19)                 |
| <b>Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement</b>   | <b>(342)</b>             | <b>(553)</b>         |
| Effet des variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie             | (69)                     | 50                   |
| <b>TOTAL DES FLUX DE TRÉSORERIE</b>   | <b>(124)</b>             | <b>236</b>           |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>                  | <b>1 830</b>             | <b>2 083</b>         |
| Flux de trésorerie nets provenant des/(affectés aux) activités opérationnelles            | 237                      | (368)                |
| Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités d'investissement        | 50                       | 1 107                |
| Flux de trésorerie nets provenant des/(ou affectés aux) activités de financement          | (342)                    | (553)                |
| Effet des variations de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie         | (69)                     | 50                   |
| <b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU 30 JUIN</b>                                 | <b>1 706</b>             | <b>2 319</b>         |

(1) Trésorerie liée à l'exercice de l'option d'achat de 40 % du capital et des droits de vote d'Agrobrazil.

(2) Les acquisitions et cessions d'autres placements des activités d'assurance incluent également des mouvements liés à des obligations et autres investissements à court terme ayant une maturité inférieure à trois mois et classés en équivalents de trésorerie.

(3) Dont le versement de 3 millions d'euros de dividendes par MRM aux actionnaires sans contrôle (2 millions d'euros en 2022).

## 2.5. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES SEMESTRIEL

| <i>En millions d'euros</i>   | Capital      | Primes liées au capital | Réserves de réévaluation | Réserves consolidées | Actions propres | Résultat consolidé | Paiements fondés en actions | Part des actionnaires sans contrôle | Total consolidé |
|--|--------------|-------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------|--------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| <b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>   | <b>1 415</b> | <b>463</b>              | <b>(1 645)</b>           | <b>5 490</b>         | <b>(56)</b>     | <b>(1 383)</b>     | <b>33</b>                   | <b>34</b>                           | <b>4 351</b>    |
| <b>Affectation du résultat</b>   | -            | -                       | -                        | <b>(1 383)</b>       | -               | <b>1 383</b>       | -                           | -                                   | -               |
| <b>Résultat net consolidé</b>  | -            | -                       | -                        | -                    | -               | <b>502</b>         | -                           | <b>(1)</b>                          | <b>501</b>      |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts</b>  | -            | -                       | <b>258</b>               | <b>(135)</b>         | -               | -                  | -                           | -                                   | <b>123</b>      |
| Réévaluation – Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres   | -            | -                       | 175                      | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | 175             |
| Réévaluation – Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres  | -            | -                       | 1                        | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | 1               |
| Effet des variations des taux de conversion  | -            | -                       | -                        | (138)                | -               | -                  | -                           | -                                   | (138)           |
| Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières | -            | -                       | 187                      | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | 187             |
| Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie  | -            | -                       | -                        | 7                    | -               | -                  | -                           | -                                   | 7               |
| Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres   | -            | -                       | (105)                    | (4)                  | -               | -                  | -                           | -                                   | (109)           |
| Réévaluations du passif net au titre des prestations définies  | -            | -                       | -                        | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | -               |
| Autres variations  | -            | -                       | -                        | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | -               |
| <b>Résultat net global</b>   | -            | -                       | <b>258</b>               | <b>(135)</b>         | -               | <b>502</b>         | -                           | <b>(1)</b>                          | <b>624</b>      |
| Paiements fondés en actions <sup>(1)</sup>   | -            | -                       | -                        | -                    | 8               | -                  | (1)                         | -                                   | 7               |
| Autres variations  | -            | -                       | -                        | (58)                 | -               | -                  | -                           | -                                   | (58)            |
| Mouvements sur le capital <sup>(2)</sup>   | (2)          | (5)                     | -                        | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | (7)             |
| Dividendes payés   | -            | -                       | -                        | (251)                | -               | -                  | -                           | (3)                                 | (254)           |
| <b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2023 (NON AUDITÉS)</b>  | <b>1 413</b> | <b>458</b>              | <b>(1 387)</b>           | <b>3 663</b>         | <b>(48)</b>     | <b>502</b>         | <b>32</b>                   | <b>30</b>                           | <b>4 663</b>    |

(1) Diminution d'actions auto-détenues pour 8 millions d'euros principalement due à une réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 2 millions d'euros (1 million d'euros de capital et 1 million d'euros de primes liées au capital), générant la création de 73 500 actions nouvelles au cours du premier semestre 2023. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital Groupe par annulation de 309 100 actions auto-détenues pour (9) millions d'euros ((3) millions d'euros de capital et (6) millions d'euros de primes liées au capital).

| <i>En millions d'euros</i>   | Capital      | Primes liées au capital | Réserves de réévaluation | Réserves consolidées | Actions propres | Résultat consolidé | Paiements fondés en actions | Part des actionnaires sans contrôle | Total consolidé |
|--|--------------|-------------------------|--------------------------|----------------------|-----------------|--------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| <b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022 avant adoption des nouvelles normes</b>   | <b>1 472</b> | <b>609</b>              | <b>35</b>                | <b>3 982</b>         | <b>(196)</b>    | <b>456</b>         | <b>54</b>                   | <b>17</b>                           | <b>6 429</b>    |
| <b>Effets de l'adoption de la norme IFRS 17</b>  | -            | -                       | <b>(451)</b>             | <b>858</b>           | -               | -                  | -                           | -                                   | <b>407</b>      |
| <b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2022 après l'application de la norme IFRS 17</b>   | <b>1 472</b> | <b>609</b>              | <b>(416)</b>             | <b>4 841</b>         | <b>(196)</b>    | <b>456</b>         | <b>54</b>                   | <b>17</b>                           | <b>6 837</b>    |
| <b>Affectation du résultat</b>   | -            | -                       | -                        | <b>456</b>           | -               | <b>(456)</b>       | -                           | -                                   | -               |
| <b>Résultat net consolidé</b>  | -            | -                       | -                        | -                    | -               | <b>(275)</b>       | -                           | <b>(1)</b>                          | <b>(276)</b>    |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts</b>  | -            | -                       | <b>(1 097)</b>           | <b>672</b>           | -               | -                  | -                           | -                                   | <b>(425)</b>    |
| Réévaluation – Instruments de dette évalués à la juste valeur par capitaux propres   | -            | -                       | (1 241)                  | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | (1 241)         |
| Réévaluation – Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres  | -            | -                       | (49)                     | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | (49)            |
| Effet des variations des taux de conversion  | -            | -                       | -                        | 643                  | -               | -                  | -                           | -                                   | 643             |
| Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis et des contrats de réassurance détenus – variations des taux d'actualisation et autres hypothèses financières | -            | -                       | (101)                    | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | (101)           |
| Gains/(pertes) nets sur couvertures de flux de trésorerie  | -            | -                       | -                        | 6                    | -               | -                  | -                           | -                                   | 6               |
| Impôts exigibles ou différés comptabilisés directement ou transférés en capitaux propres   | -            | -                       | 294                      | (10)                 | -               | -                  | -                           | -                                   | 284             |
| Réévaluations du passif net au titre des prestations définies  | -            | -                       | -                        | 36                   | -               | -                  | -                           | -                                   | 36              |
| Autres variations  | -            | -                       | -                        | (3)                  | -               | -                  | -                           | -                                   | (3)             |
| <b>Résultat net global</b>   | -            | -                       | <b>(1 097)</b>           | <b>1 128</b>         | -               | <b>(731)</b>       | -                           | <b>(1)</b>                          | <b>(701)</b>    |
| Paiements fondés en actions <sup>(1)</sup>   | -            | -                       | -                        | (3)                  | 122             | -                  | (6)                         | -                                   | 113             |
| Autres variations  | -            | -                       | -                        | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | -               |
| Mouvements sur le capital <sup>(2)</sup>   | (58)         | (146)                   | -                        | -                    | -               | -                  | -                           | -                                   | (204)           |
| Dividendes payés   | -            | -                       | -                        | (321)                | -               | -                  | -                           | (2)                                 | (323)           |
| <b>CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2022 (NON AUDITÉS)</b>  | <b>1 414</b> | <b>463</b>              | <b>(1 513)</b>           | <b>5 644</b>         | <b>(74)</b>     | <b>(275)</b>       | <b>48</b>                   | <b>14</b>                           | <b>5 721</b>    |

(1) Diminution d'actions auto-détenues pour 122 millions d'euros principalement due à l'annulation d'actions relative au programme de rachat d'actions.

(2) Les mouvements présentés ci-dessus sont relatifs à l'émission d'actions du fait de l'exercice de stock-options à hauteur de 6 millions d'euros (2 millions d'euros de capital et 4 millions d'euros de primes liées au capital), générant la création de 309 100 actions nouvelles au cours du premier semestre 2022. Ces mouvements ont été compensés par une réduction du capital Groupe par annulation de 7 534 181 actions auto-détenues pour (210) millions d'euros ((60) millions d'euros de capital et (150) millions d'euros de primes liées au capital).

# 3

## NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2023 (NON AUDITÉS)

### 3.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les états financiers consolidés condensés non audités (« États Financiers ») reflètent la situation financière de SCOR et de ses filiales consolidées (le « Groupe ») ainsi que les intérêts dans les entreprises mises en équivalence pour le semestre clos au 30 juin 2023.

Les informations sur le groupe SCOR et les principales activités du Groupe sont présentées en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2022.

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 juillet 2023 pour arrêter les États Financiers.

### 3.2. PRINCIPES DE PRÉPARATION ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 3.2.1. PRINCIPES DE PRÉPARATION

Les États Financiers du Groupe au 30 juin 2023 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire, et selon les normes adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2023.

Les États Financiers du Groupe n'incluent pas toutes les informations requises dans le rapport financier annuel et doivent donc être lus accompagnés de la section 4 du document d'enregistrement universel 2022 du Groupe. Les principes et méthodes comptables appliqués pour la préparation des États Financiers sont identiques à ceux retenus pour l'établissement des états financiers consolidés au 31 décembre 2022, sauf indication particulière. Pour rappel SCOR a décidé d'appliquer IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2022. SCOR applique la norme IFRS 17 au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec la présentation d'une période comparative. Les principales méthodes comptables relatives à IFRS 17 sont décrites dans la section 3.2.2 ci-dessous. Par conséquent, les principes comptables décrits en note 1.2 au paragraphe « Principes comptables de réassurance », note 7 « Valeur des portefeuilles de contrats des sociétés de réassurance vie acquis », note 9 « Créances et dettes sur cédantes et récessionnaires », note 11 « Frais d'acquisition reportés » et note 16 « Passifs nets relatifs aux contrats » inclus en Section 4 du document d'enregistrement universel 2022 du Groupe sont remplacés par les principes comptables et techniques d'évaluation relatifs à IFRS 17 décrits ci-dessous.

La préparation des États Financiers impose que le management émette certains jugements, hypothèses et estimations qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants des produits, des charges, les actifs et passifs, et les informations fournies au titre des actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des États Financiers.

La direction revoit périodiquement ses hypothèses et ses estimations sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs. Les estimations au 30 juin 2023 sont basées sur les informations disponibles à ce jour et l'expertise de SCOR. Le degré d'incertitude reste élevé concernant l'évolution future de la sinistralité et les estimations faites à ce jour pourraient évoluer à mesure de la disponibilité de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues.

Les principaux postes comptables pour lesquels le Groupe est amené à émettre des jugements, utiliser des estimations et effectuer des estimations sont les contrats d'assurance émis, les contrats de réassurance détenus, la juste valeur et la dépréciation des instruments financiers, les actifs incorporels, les engagements de retraites et avantages assimilés et l'imposition différée, en particulier l'enregistrement d'impôts différés actifs et l'existence de bénéfices taxables futurs permettant d'utiliser les déficits reportables.

Pour les contrats d'assurance et de réassurance, les principaux jugements concernent le niveau de regroupement et la détermination des groupes de contrats, la détermination du périmètre des contrats, la détermination des techniques pour estimer l'ajustement au titre du risque non financier, les unités de couverture d'un groupe de contrats, le calcul des courbes de taux et la détermination des dépenses attribuables/non attribuables. Les estimations et hypothèses utilisées pour mesurer les contrats d'assurance et de réassurance relèvent notamment des hypothèses actuarielles (mortalité, morbidité, comportement des assurés, développement des sinistres...), les taux d'actualisation, les primes de liquidité.

Les résultats réels peuvent se révéler sensiblement différents des estimations faites et des hypothèses retenues. Les résultats intermédiaires ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

Les États Financiers du Groupe sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au million le plus proche, sauf indication contraire. Les autres devises clés que le Groupe utilise et les taux de change utilisés pour la préparation des États Financiers sont les suivants :

| En euro par unité<br>de monnaie étrangère | Taux de clôture |                     |         | Taux moyen |         |         |
|---|-----------------|---------------------|---------|------------|---------|---------|
|   | Au 30 juin 2023 | Au 31 décembre 2022 | T2 2023 | T1 2023    | T2 2022 | T1 2022 |
| USD                                       | 0,9167          | 0,9341              | 0,9183  | 0,9316     | 0,9394  | 0,8915  |
| GBP                                       | 1,1638          | 1,1295              | 1,1500  | 1,1324     | 1,1797  | 1,1955  |
| CNY                                       | 0,1263          | 0,1358              | 0,1309  | 0,1361     | 0,1421  | 0,1404  |
| CAD                                       | 0,6921          | 0,6894              | 0,6839  | 0,6890     | 0,7360  | 0,7039  |

### 3.2.2. NORMES IFRS APPLICABLES POUR LA PREMIÈRE FOIS

À l'exception d'IFRS 17 (voir ci-dessous), il n'y a pas d'autres normes IFRS applicables pour la première fois pour lesquelles SCOR est significativement impacté.

#### 3.2.2.1. IFRS 17 – CONTRATS D'ASSURANCE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, SCOR applique la version finale d'IFRS 17 – Contrats d'assurance qui remplace IFRS 4 – Contrats d'assurance. Cette norme, telle qu'adoptée par l'Union européenne, comporte une exemption facultative de l'application de l'exigence de cohorte annuelle – c'est-à-dire qu'un groupe de contrats d'assurance ne peut pas inclure des contrats émis à plus d'un an d'intervalle – pour certains types de contrats. N'ayant pas d'activité éligible, SCOR n'applique pas cette exemption.

#### 1. Champ d'application d'IFRS 17

SCOR applique la norme IFRS 17 aux contrats d'assurance et réassurance émis et aux contrats de réassurance (rétrocession) détenus <sup>(1)</sup> IFRS 17 définit :

- un contrat d'assurance comme un « contrat selon lequel une partie (l'émetteur) prend en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire) en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié (l'événement assuré) porte préjudice au titulaire » ;
- un contrat de réassurance comme un « contrat d'assurance émis par une entité (le réassureur) pour indemniser une autre entité au titre de demandes d'indemnisation résultant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité (contrats sous-jacents) ». De plus, un contrat de réassurance est réputé transférer du risque d'assurance important lorsqu'il transfère au réassureur la quasi-totalité du risque d'assurance afférant à la portion réassurée des contrats d'assurance sous-jacents.

Le risque d'assurance est défini par IFRS 17 comme « le risque, autre que le risque financier, transféré du titulaire à l'émetteur d'un contrat ». Ce risque est considéré important uniquement lorsqu'il existe un scénario ayant une substance commerciale dans lequel il y a une possibilité que l'assureur subisse une perte sur la base de la valeur actualisée.

(1) SCOR n'émet pas de contrats à participation discrétionnaire.

Si un ensemble ou une série de contrats d'assurance conclus avec la même contrepartie ou avec des contreparties qui lui sont liées exerce, ou est destiné à exercer, un effet commercial d'ensemble, l'ensemble ou la série de contrats est traité collectivement.

Les contrats d'investissement qui ont la forme juridique d'un contrat d'assurance, mais qui ne transfèrent pas un risque d'assurance important et qui exposent SCOR à un risque financier sont classés en Passifs relatifs à des contrats financiers selon IFRS 9.

#### 2. Séparation des composants

Il se peut qu'un contrat d'assurance comporte un ou plusieurs composants qui entreraient dans le champ d'application d'une autre norme s'il s'agissait de contrats distincts. SCOR identifie et sépare les composants distincts et les comptabilise selon les normes IFRS adéquates, de la manière suivante :

- les critères d'IFRS 9 sont appliqués afin de déterminer s'il y a un dérivé incorporé à séparer et, le cas échéant, comment comptabiliser ce dérivé séparément ;
- le composant investissement du contrat d'assurance hôte est séparé si et seulement si il s'agit d'un composant distinct et applique IFRS 9 pour comptabiliser le composant d'investissement distinct séparément.

Par ailleurs, SCOR sépare du contrat d'assurance hôte, toute promesse de fournir au titulaire des biens distincts ou des services distincts autres que des services prévus au contrat d'assurance, en appliquant IFRS 15.

Les autres composants du contrat d'assurance hôte sont comptabilisés selon IFRS 17.

### 3. Modèles d'évaluation

La norme IFRS 17 est basée sur une approche d'évaluation actualisée comme modèle général pour tous les contrats d'assurance et de réassurance ainsi qu'un modèle d'évaluation simplifié pour les contrats à court terme et un modèle uniquement dédié aux contrats avec participation directe. SCOR a choisi d'utiliser le modèle général (ou *Building Block Approach* (BBA)) pour l'évaluation de l'ensemble du portefeuille dans le cadre du reporting IFRS du Groupe. L'approche simplifiée optionnelle de répartition des primes (*Premium Allocation Approach* (PAA)) n'est pas appliquée. SCOR n'émet pas de contrat avec participation directe.

Selon le modèle général, les engagements d'assurance sont évalués comme la somme des flux de trésorerie d'exécution et du bénéfice non encore acquis pour un contrat ou un groupe de contrats. Le bénéfice non encore acquis est appelé « marge sur services contractuels » (ou « contractual service margin » (CSM)).

Les flux de trésorerie liés à l'exécution comprennent :

- les estimations des flux de trésorerie futurs associés à des groupes de contrats ;
- un ajustement destiné à refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés aux flux de trésorerie futurs, dans la mesure où ces risques ne sont pas pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie futurs ; et
- un ajustement au titre du risque non financier.

### 4. Date de comptabilisation initiale

IFRS 17 requiert qu'un groupe de contrats d'assurance émis soit comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats ;
- la date à laquelle le premier paiement de la part d'une cédante du groupe devient exigible ;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire.

Pour les contrats profitables, la date de comptabilisation initiale des contrats d'assurance vie est la première des dates entre la date du début de la période de couverture et la date à laquelle la prime initiale est due ; les contrats non-vie sont reconnus à la date du début de leur période de couverture.

Dès qu'un contrat est estimé déficitaire, celui-ci est immédiatement comptabilisé.

### 5. Niveau de regroupement

IFRS 17 requiert de définir le niveau de regroupement afin d'évaluer les contrats d'assurance et leur rentabilité connexe. Pour évaluer le niveau de regroupement, les éléments suivants sont pris en compte :

- Portefeuille – un portefeuille est constitué de contrats d'assurance qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Dans la pratique, cela fait référence à la différenciation des lignes d'activité et de la région géographique où SCOR opère.
- Groupe de profitabilité – les portefeuilles de contrats d'assurance doivent être divisés en trois groupes au moins :
  - (1) les contrats qui sont déficitaires lors de la comptabilisation initiale, si applicable ;
  - (2) les contrats qui n'ont pas de possibilité importante de devenir déficitaires par la suite, si applicable ;
  - (3) et le groupe des contrats restants dans le portefeuille.

- Cohortes annuelles – les contrats émis à plus d'un an d'intervalle ne doivent pas être dans le même groupe. SCOR considère que cela dépend de la date d'entrée en vigueur et de l'année de souscription du contrat.

### 6. Estimations de flux de trésorerie futurs

Les estimations de flux de trésorerie futurs incluent la valeur attendue de l'ensemble des résultats possibles dans le « périmètre contractuel ». Elles comprennent principalement les primes, les sinistres et tous les flux attribuables.

Les contrats d'assurance sont mesurés en comptabilité de trésorerie (par opposition à une comptabilité d'engagement) et comprennent tous les comptes débiteurs, les comptes créditeurs et les dépenses modélisés dans les estimations des flux de trésorerie futurs, jusqu'à ce qu'ils soient réellement payés <sup>(1)</sup>. Les contrats d'assurance sont réévalués en fonction des informations actuelles du marché à chaque clôture.

#### a. Durée du périmètre contractuel

Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat d'assurance s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle SCOR peut contraindre la cédante à payer les primes ou dans laquelle SCOR a une obligation substantielle de lui fournir des services. Ils sont mis à jour à chaque clôture.

Les passifs ou actifs se rattachant à des primes attendues ou des sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas pris en compte. Ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Les périmètres des contrats non-vie sont déterminés sur la base des mécanismes de retarification et des dates de résiliation.

Les périmètres des contrats vie sont déterminés par référence aux clauses de résiliation. Le mécanisme de retarification est généralement limité par le droit de reprise des traités par les cédantes et n'est pas pertinent pour déterminer le périmètre du contrat.

#### b. Frais attribuables

Seuls les frais liés, directement ou par des méthodes d'allocation, à l'exécution des contrats d'assurance sont pris en compte. Les frais attribuables peuvent être des frais de gestion ou d'autres frais. Leur détermination s'appuie sur des catégories de frais disponibles dans le modèle comptable de calcul des coûts de SCOR en vigueur depuis début 2021.

Les frais de gestion sont engagés par les centres de coûts (au niveau local, régional ou de la *business unit*) pour remplir des fonctions au profit de l'ensemble du Groupe. Ils sont alloués aux secteurs opérationnels en fonction de clés de répartition appropriées. Les autres frais sont d'autres dépenses engagées par SCOR dans le cadre de ses contrats d'assurance et sont partiellement ou totalement attribuables selon le périmètre du contrat.

(1) Au total, au bilan, les actifs et passifs d'assurance sont présentés selon la comptabilité de trésorerie. Les dettes et créances sont compensées contrepartie par contrepartie et leurs montants totaux sont déduits du total des actifs et des passifs d'assurance pour le tableau de calcul de la variation de la CSM (voir sections 3.7 et 3.8).

**c. Commissions**

Les commissions basées sur le montant des sinistres (commissions variables) font partie des sinistres et sont donc comptabilisées comme faisant partie des Charges des activités d'assurance.

Les commissions qui ne sont pas basées sur le montant des sinistres (commissions fixes) sont généralement réglées en net de la prime facturée aux cédantes (ou payées à l'initiation) et font partie des Revenus d'assurance.

Lorsqu'ils sont remboursés à la cédante en toutes circonstances, ces montants peuvent répondre à la définition d'un composant d'investissement non distinct et comptabilisés comme tels.

**d. Frais d'acquisition**

Les entités engagent souvent des coûts importants pour vendre, souscrire et initier de nouveaux contrats d'assurance. Ces coûts sont communément appelés « flux de trésorerie d'acquisition d'assurance ». Les contrats d'assurance sont généralement tarifés de manière à recouvrer ces coûts au moyen de primes ou de frais de rachat, ou des deux.

SCOR comptabilise un actif pour les flux de trésorerie liés aux acquisitions qui se sont produits au cours de la période et qui sont attribuables à des contrats non encore comptabilisés. Lors de la comptabilisation du contrat, l'actif des flux de trésorerie d'acquisition est affecté aux flux de trésorerie d'exécution. Avant la comptabilisation du contrat, l'actif est présenté dans les passifs d'assurance.

Un test de dépréciation des flux de trésorerie d'acquisition est effectué annuellement et si les faits et circonstances indiquent que l'actif pourrait être déprécié. La dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif est supérieure aux entrées de trésorerie nettes attendues du groupe de contrats d'assurance lié.

**e. Composants d'investissement non distincts**

Un composant d'investissement non distinct est un montant remboursable à la cédante en toutes circonstances. Les composants d'investissement non distincts ne sont pas séparés de l'évaluation du passif au titre des contrats d'assurance, mais sont exclus des revenus d'assurance et des charges des activités d'assurance dans le compte de résultat.

**f. Fonds détenus par les cédantes**

Les fonds détenus par les cédantes constituent un mécanisme permettant d'atténuer le risque de crédit pour les cédantes. Ils sont considérés comme faisant partie des flux de trésorerie du contrat de réassurance. Les intérêts et mouvements futurs des fonds détenus par les cédantes sont modélisés dans les flux de trésorerie du contrat.

**7. Taux d'actualisation**

SCOR ajuste les estimations des flux de trésorerie futurs pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers liés à ces flux de trésorerie, dans la mesure où les risques financiers ne sont pas pris en compte dans les estimations des flux de trésorerie. Pour déterminer le taux d'actualisation, la technique de valorisation développée par SCOR utilise une approche ascendante (ou « bottom-up ») basée sur des taux sans risque (taux OIS <sup>(1)</sup> chaque fois que possible, sinon taux de Swap IBOR ou taux des obligations d'État), la méthode d'extrapolation Nelson-Siegel et une prime d'illiquidité déterminée en fonction de caractéristiques des portefeuilles d'actifs obligataires de référence. La prime d'illiquidité est calculée sur la base de la différence entre le taux du portefeuille de référence et le taux sans risque IFRS 17 ajustée pour éliminer tout effet non lié à la liquidité, en particulier le risque de crédit. En fonction de leurs caractéristiques de liquidité, les activités de SCOR sont réparties dans l'une des trois tranches d'illiquidité : les activités à court terme sans prime d'illiquidité, les activités à moyen terme avec une prime d'illiquidité de 50 % et les activités à long terme avec une prime d'illiquidité de 100 % ajoutée à la courbe des taux sans risque.

| Date                 | Au 30 juin 2023                         |        |        |        |        |        | Au 31 décembre 2022 |        |        |        |        |        |
|----------------------|---|--------|--------|--------|--------|--------|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Type d'activité      | P&C Court terme et L&H Court terme brut |        |        |        |        |        |                     |        |        |        |        |        |
| Maturité (en années) | 1                                       | 5      | 10     | 15     | 20     | 30     | 1                   | 5      | 10     | 15     | 20     | 30     |
| <b>Économie</b>      |   |        |        |        |        |        |                     |        |        |        |        |        |
| USD                  | 5,05 %                                  | 4,09 % | 3,50 % | 3,22 % | 3,08 % | 2,94 % | 4,56 %              | 3,93 % | 3,49 % | 3,25 % | 3,10 % | 2,95 % |
| EUR                  | 3,69 %                                  | 3,13 % | 2,76 % | 2,57 % | 2,47 % | 2,36 % | 3,01 %              | 3,06 % | 2,92 % | 2,73 % | 2,57 % | 2,34 % |
| GBP                  | 6,16 %                                  | 5,05 % | 4,32 % | 3,95 % | 3,74 % | 3,54 % | 4,50 %              | 4,08 % | 3,75 % | 3,55 % | 3,41 % | 3,26 % |
| CAD                  | 4,86 %                                  | 3,67 % | 3,25 % | 3,17 % | 3,17 % | 3,21 % | 4,29 %              | 3,45 % | 3,22 % | 3,24 % | 3,29 % | 3,38 % |
| CNY                  | 1,94 %                                  | 2,43 % | 2,72 % | 2,88 % | 2,96 % | 3,05 % | 2,15 %              | 2,61 % | 2,90 % | 3,05 % | 3,13 % | 3,22 % |

| Date                 | Au 30 juin 2023 |        |        |        |        |        | Au 31 décembre 2022 |        |        |        |        |        |
|----------------------|-----------------|--------|--------|--------|--------|--------|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Type d'activité      | P&C Moyen terme |        |        |        |        |        |                     |        |        |        |        |        |
| Maturité (en années) | 1               | 5      | 10     | 15     | 20     | 30     | 1                   | 5      | 10     | 15     | 20     | 30     |
| <b>Économie</b>      |                 |        |        |        |        |        |                     |        |        |        |        |        |
| USD                  | 5,38 %          | 4,42 % | 3,83 % | 3,55 % | 3,40 % | 3,27 % | 4,91 %              | 4,28 % | 3,84 % | 3,60 % | 3,46 % | 3,31 % |
| EUR                  | 4,01 %          | 3,45 % | 3,08 % | 2,90 % | 2,79 % | 2,69 % | 3,33 %              | 3,38 % | 3,24 % | 3,05 % | 2,89 % | 2,66 % |
| GBP                  | 6,37 %          | 5,26 % | 4,53 % | 4,16 % | 3,95 % | 3,74 % | 4,72 %              | 4,31 % | 3,98 % | 3,77 % | 3,64 % | 3,48 % |
| CAD                  | 5,09 %          | 3,90 % | 3,47 % | 3,39 % | 3,40 % | 3,43 % | 4,55 %              | 3,71 % | 3,49 % | 3,50 % | 3,56 % | 3,64 % |
| CNY                  | 2,27 %          | 2,76 % | 3,05 % | 3,20 % | 3,29 % | 3,38 % | 2,50 %              | 2,97 % | 3,25 % | 3,40 % | 3,48 % | 3,57 % |

(1) Overnight Index Swap, taux variable basé sur un indice de taux au jour le jour.

| Date                 | Au 30 juin 2023                                  |        |        |        |        |        | Au 31 décembre 2022 |        |        |        |        |        |
|----------------------|--|--------|--------|--------|--------|--------|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Type d'activité      | P&C Long terme et L&H autre que Court terme brut |        |        |        |        |        |                     |        |        |        |        |        |
| Maturité (en années) | 1  | 5      | 10     | 15     | 20     | 30     | 1                   | 5      | 10     | 15     | 20     | 30     |
| <b>Économie</b>      |  |        |        |        |        |        |                     |        |        |        |        |        |
| USD                  | 5,71 %   | 4,75 % | 4,16 % | 3,88 % | 3,73 % | 3,60 % | 5,27 %              | 4,64 % | 4,20 % | 3,96 % | 3,82 % | 3,66 % |
| EUR                  | 4,34 %   | 3,78 % | 3,41 % | 3,22 % | 3,12 % | 3,01 % | 3,65 %              | 3,70 % | 3,56 % | 3,37 % | 3,21 % | 2,98 % |
| GBP                  | 6,58 %   | 5,46 % | 4,74 % | 4,37 % | 4,16 % | 3,95 % | 4,95 %              | 4,53 % | 4,20 % | 4,00 % | 3,86 % | 3,70 % |
| CAD                  | 5,32 %   | 4,12 % | 3,70 % | 3,62 % | 3,62 % | 3,66 % | 4,82 %              | 3,98 % | 3,75 % | 3,77 % | 3,82 % | 3,91 % |
| CNY                  | 2,60 %   | 3,08 % | 3,38 % | 3,53 % | 3,62 % | 3,71 % | 2,86 %              | 3,32 % | 3,61 % | 3,76 % | 3,84 % | 3,93 % |

## 8. Ajustement au titre du risque non financier

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que SCOR exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant un montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par le risque non financier. Les risques sur lesquels porte l'ajustement au titre du risque non financier sont le risque d'assurance (par exemple, risque dépendance et risque dérive sinistres) et les autres risques non financiers, tels que le risque de rachat et le risque de frais.

La norme IFRS 17 ne prescrit pas d'approche spécifique pour déterminer l'ajustement au risque et SCOR adopte une approche basée sur le coût du capital conformément à son modèle interne. Dans cette approche, l'ajustement au risque est déterminé en appliquant un taux de coût du capital à la valeur actualisée du capital pour risque non financier projeté. Le capital est déterminé à un niveau de confiance de 99,5 % sur un horizon d'un an. Il est projeté en fonction de l'extinction progressive attendue de l'activité.

L'ajustement au risque reflétant la compensation que SCOR exigerait pour supporter le risque non financier, SCOR prend en compte la diversification globale à l'échelle du Groupe entre les risques couverts par l'ajustement du risque au titre du risque non financier mais exclut la diversification avec toute nouvelle activité future attendue au-delà de la première année des projections de capital.

L'ajustement pour risque non financier est mis à jour à la fin de chaque période comptable afin de refléter les conditions actuelles.

L'ajustement pour risque non financier correspond à un niveau de confiance sur un horizon à l'ultime compris entre 70% et 75%.

## 9. Marge sur Services Contractuels (CSM) et définition des unités de couverture

### a. CSM

La marge sur services contractuels représente le profit non encore acquis que SCOR comptabilisera à mesure que SCOR fournira les services prévus aux contrats d'assurance. Lors de la comptabilisation initiale du groupe de contrats d'assurance, si la somme :

- des flux de trésorerie d'exécution ;

- de toute décomptabilisation des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition ;
  - et de tout flux de trésorerie ayant lieu à cette date,
- constitue une entrée nette, alors le groupe n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la CSM est calculée comme le montant égal et opposé des entrées nettes de telle façon qu'elle n'entraîne aucun revenu ni aucune charge découlant de la comptabilisation initiale.

Lorsque le contrat est jugé déficitaire, la perte initiale est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat et amortie en tant que composante de perte (« loss component » ou LC) lors de l'évaluation ultérieure.

À chaque date de clôture, la valeur comptable de la CSM d'un groupe de contrats est égale à la valeur comptable à la date d'ouverture ajustée de :

- l'effet des nouveaux contrats ajoutés au groupe ;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la marge sur services contractuels durant la période de présentation de l'information financière, en utilisant les taux d'actualisation fixés lors de la comptabilisation initiale ;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services futurs, par exemple les changements d'hypothèses biométriques, les nouvelles affaires futures reconnues sur la base de la réévaluation du périmètre du contrat, ou encore les mises à jour du modèle actuariel ;
- l'effet des écarts de change sur la marge sur services contractuels ;
- le montant comptabilisé en revenus d'assurance relatif aux services fournis pendant la période ;
- les ajustements d'expérience liés à des services futurs.

La CSM n'est pas ajustée de l'effet de la valeur temps de l'argent et de l'effet du risque financier ni des changements d'estimations des flux de trésorerie d'exécution liés au passif au titre des sinistres survenus (LIC).

**b. Unités de couverture**

L'identification des unités de couverture implique de déterminer la quantité de prestations fournies au cours de la période de couverture, afin de définir le montant de CSM à reprendre au cours de chaque période comptable. La détermination des unités de couverture nécessite de faire appel à du jugement et d'utiliser des estimations pour respecter au mieux le principe visant à refléter les services fournis à chaque période. Ces jugements et estimations sont appliqués de manière systématique et rationnelle. Le montant comptabilisé en résultat est déterminé par :

- la définition des unités de couverture du groupe, dont le nombre correspond au volume de services prévus aux contrats d'assurance fourni par les contrats du groupe, déterminé en considération, pour chaque contrat, du volume de prestations fourni et de la période de couverture prévue ;
- la répartition de la marge sur services contractuels à la date de clôture (avant la comptabilisation en résultat net du montant représentant les services prévus aux contrats d'assurance fournis au cours de la période) également entre chacune des unités de couverture que le Groupe a fournies dans la période considérée et qu'il s'attend à fournir ultérieurement ;
- la comptabilisation en résultat net du montant affecté aux unités de couverture fournies dans la période considérée.

L&H utilise principalement le montant assuré en fin de période afin de déterminer le volume des prestations fournies. SCOR P&C utilise principalement des modèles liés aux primes acquises.

**10. Passif au titre de la couverture restante (LRC) et passif au titre des sinistres survenus (LIC)**

Le passif au titre de la couverture restante (« Liability for Remaining Coverage » ou LRC) correspond à l'obligation de SCOR relative aux contrats d'assurance souscrits lorsque les événements assurés ne sont pas encore survenus. Il s'agit d'une mesure, à une date d'évaluation donnée, du service futur (couverture du risque d'assurance). Le passif au titre des sinistres survenus (« Liability for Incurred Claims » ou LIC) correspond à l'obligation de SCOR de payer les sinistres pour les événements assurés survenus, y compris des événements survenus mais non encore communiqués à l'assureur. Cela comprend le paiement des montants pour des services prévus aux contrats d'assurance qui ont déjà été fournis. Le LIC est nul à l'origine du contrat et est comptabilisé pour la première fois lorsque l'événement assuré survient ou lorsque le premier sinistre survient pour un groupe de contrats d'assurance. Les passifs passent du LRC au LIC au fil du temps à mesure que les flux de trésorerie émergent jusqu'à ce que les sinistres et les charges soient réglés.

La définition d'un événement assuré est simple pour certaines branches d'activité de SCOR, comme par exemple le décès de l'assuré. Cependant, pour l'invalidité et les soins de longue durée, pour lesquels une série de paiements est effectuée à la suite d'une demande valable, il existe deux façons de définir l'événement assuré. L'événement assuré est soit l'accident/la maladie/l'événement qui a causé l'invalidité ou le besoin de soins de longue durée (« approche LIC ») soit la détermination du coût ultime du sinistre (« approche LRC »). L'approche de SCOR en matière d'invalidité et de soins de longue durée consiste à adopter l'approche LRC. Par conséquent, tous les paiements futurs sur ces contrats restent dans le LRC jusqu'à ce que les paiements deviennent exigibles et qu'ils fassent alors partie du LIC.

**11. Comptabilisation des produits et charges d'assurance**

La performance du Groupe est principalement représentée par le résultat des activités d'assurance (profit provenant de la couverture d'assurance ou de réassurance) et le résultat financier (revenus des placements liés à la gestion des actifs et charges financières découlant de l'actualisation des passifs d'assurance).

**a. Écart d'expérience**

Les écarts d'expérience sont définis comme la différence entre :

- (i) dans le cas des encaissements de primes et des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition – entre l'estimation, en date d'ouverture, des sommes attendues pour la période et les flux de trésorerie réels de la période ;
- (ii) dans le cas des charges afférentes aux activités d'assurance – entre l'estimation, en date d'ouverture, des charges attendues pour la période et les charges réelles de la période.

Les écarts d'expérience liés aux services futurs ajustent la CSM, tandis que les écarts d'expérience liés aux services actuels et passés sont comptabilisés en résultat.

**b. Contrats devenus déficitaires**

SCOR crée (ou incrémente) une composante perte au passif au titre de la couverture restante pour un groupe déficitaire représentant les pertes comptabilisées. Après avoir reconnu une perte sur un groupe de contrats d'assurance déficitaire, SCOR alloue les variations ultérieures des flux de trésorerie d'exécution du passif au titre de la couverture restante d'une manière systématique entre :

- (i) la composante perte du passif au titre de la couverture restante ; et
- (ii) la dette au titre de la couverture restante en excluant la composante perte.

L'affectation systématique aboutit à ce que les montants totaux alloués à la composante de perte soient nuls à la fin de la période de couverture du groupe de contrats concerné.

**c. Comptabilisation des revenus d'assurance et des charges d'activités d'assurance**

SCOR présente en résultat, les revenus d'assurance issus des groupes de contrats d'assurance émis. Les revenus d'assurance représentent la provision de couverture et d'autres services découlant des groupes de contrats d'assurance à un montant qui reflète la contrepartie à laquelle SCOR s'attend à avoir droit en échange de ces services. Il couvre les montants liés à la prestation de services et les montants liés aux flux de trésorerie d'acquisition d'assurance.

Les charges des activités d'assurance comprennent notamment les sinistres survenus et les autres charges des services d'assurance survenus.

Les produits d'assurance et les charges des activités d'assurance présentés dans le compte de résultat excluent tout composant d'investissement.

**d. Comptabilisation des produits financiers ou charges financières d'assurance**

Les produits ou charges financiers d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance résultant de :

- (i) l'effet de la valeur temps de l'argent et les variations de la valeur temps de l'argent ;
- (ii) l'effet du risque financier et les variations du risque financier.

L'IFRS 17 offre la possibilité de désagréger les produits et charges de financement d'assurance entre le compte de résultat et les autres éléments du résultat global. L'intérêt enregistré dans le compte de résultat est basé sur le taux bloqué à l'initiation tandis que la différence entre l'évaluation au taux courant et le taux bloqué est présentée dans les autres éléments du résultat global. SCOR utilise cette option pour tous ses groupes de contrats d'assurance.

**e. Devises étrangères**

SCOR a choisi la méthode de la « monnaie unique » (« single-currency denomination ») pour comptabiliser les groupes de contrats d'assurance multi-devises. Pour convertir les éléments de change dans la devise fonctionnelle et de reporting respective, SCOR traite les contrats d'assurance comme des éléments monétaires selon IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères.

**12. Estimations publiées précédemment**

SCOR prépare des états financiers semestriels conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire.

SCOR a adopté la politique de ne pas revoir les estimations précédemment présentées sous IAS 34 dans toutes les *business units*. Par conséquent, les estimations appliquées pour la période comptable du 30 juin sont figées pour les besoins du reporting annuel suivant.

**13. Spécificités pour la rétrocession (réassurance détenue)**

SCOR achète de la réassurance pour couvrir ses propres expositions aux risques. La réassurance des activités d'un réassureur est appelée rétrocession. SCOR conserve l'entière responsabilité de l'ensemble des risques réassurés vis-à-vis de l'assureur direct, bien que le récessionnaire soit responsable vis-à-vis du Groupe dans la limite du périmètre des couvertures souscrites.

**a. Comptabilisation initiale**

Les principes de transfert de risque et de séparation des composants sont similaires à ceux des contrats acceptés. Le Groupe comptabilise les contrats de rétrocession détenus à la première des deux dates suivantes :

- (i) la date de début de la période de couverture du groupe de contrats de rétrocession détenus ou lors de la comptabilisation initiale de tout contrat sous-jacent, la date la plus tardive étant retenue ;

- (ii) la date à laquelle l'entité comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents, si l'entité a conclu le contrat de rétrocession détenu à cette date ou avant cette date.

Cette approche implique qu'un contrat de rétrocession détenu ne sera pas comptabilisé avant que le contrat sous-jacent de réassurance accepté ne soit effectif.

**b. Niveau de regroupement**

SCOR considère que le niveau de regroupement se situe au niveau du traité, c'est-à-dire qu'un contrat de rétrocession représente généralement un groupe de contrats.

**c. Unités de couverture**

En non-vie, pour les rétrocessions proportionnelles, l'amortissement de la CSM est proportionnel à la CSM amortie des contrats de réassurance acceptés sous-jacents. Pour les rétrocessions non proportionnelles, une méthode d'amortissement linéaire est appliquée.

En vie, les CSM des contrats dont la durée de couverture est supérieure à un an, sont amorties sur la base des unités de couverture rétrocedées prévisionnelles. Les CSM des contrats dont la durée de couverture est inférieure ou égale à un an sont amorties linéairement.

**d. Composante de recouvrement des pertes**

La rétrocession peut aboutir à un coût ou un gain net qui sont reconnus respectivement par une CSM de réassurance positive ou négative. Une composante de recouvrement des pertes peut être créée lors de la comptabilisation initiale lorsque les contrats sous-jacents sont onéreux lors de leur comptabilisation initiale et que le contrat de réassurance limite cette perte (le contrat de réassurance donnant lieu à un profit net pour SCOR). Un tel traitement génère un profit immédiat en résultat permettant de compenser le montant de la composante de perte également comptabilisée en résultat. La composante de recouvrement des pertes est ensuite amortie dans le résultat de réassurance selon le même schéma que la composante de perte correspondante.

Une composante de recouvrement des pertes est également créée lors d'évaluations ultérieures, c'est-à-dire dans les cas où une composante de perte d'un contrat sous-jacent survient après sa comptabilisation initiale.

**e. Risque de non-exécution**

SCOR comptabilise l'effet de tout risque de non-exécution par le réassureur dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les variations des flux de trésorerie d'exécution résultant de variations du risque de non-exécution par l'émetteur d'un contrat de réassurance détenu sont comptabilisées, lorsqu'ils sont matériels, dans les produits et charges financiers d'assurance.

## 14. Modifications de contrat et décomptabilisation

SCOR décomptabilise un contrat uniquement lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations spécifiées dans le contrat expirent ou sont acquittées ou annulées.

Si les termes d'un contrat sont modifiés d'une manière qui aurait changé la comptabilisation du contrat de manière significative, si les nouveaux termes avaient toujours existé SCOR décomptabilise le contrat d'origine et comptabilise le contrat modifié comme un nouveau contrat à compter de la date de modification. Le nouveau contrat comptabilisé est évalué en supposant qu'à la date de la modification, SCOR a reçu la prime qui aurait été facturée moins toute surprime facturée pour la modification.

Lorsqu'un contrat est décomptabilisé :

- le groupe de contrats est ajusté pour éliminer la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exécution et l'ajustement au titre du risque non financier lié au contrat décomptabilisé ;
- le nombre d'unités de couverture liées aux services prévus au contrat d'assurance restants attendus est ajusté pour tenir compte des unités de couverture sorties du groupe et le montant de la CSM comptabilisé en compte de résultat dans la période est établi sur la base de ce nombre ajusté ;
- la CSM est ajustée de la manière suivante :
  - si le contrat est éteint, la CSM est ajustée du même montant que l'ajustement des flux de trésorerie d'exécution relatifs aux services futurs ;
  - si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la CSM est également ajustée de la prime facturée par le tiers, sauf si le groupe est déficitaire.

Si une modification de contrat n'entraîne pas de décomptabilisation, alors SCOR traite les changements de flux de trésorerie causés par la modification comme des changements dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution.

## 15. Transfert de portefeuille et regroupement d'entreprises

IFRS 17 requiert que les contrats acquis lors d'un transfert de portefeuille ou d'un regroupement d'entreprises soient traités comme si le cessionnaire les avait souscrits à la date d'acquisition. Cela signifie que les contrats doivent être à nouveau analysés et classés selon la même approche que pour la comptabilisation initiale des contrats d'assurance ou de réassurance détenus selon les faits et circonstances à la date d'acquisition. La contrepartie reçue (ou payée) pour les contrats est traitée comme une approximation des primes reçues. Pour les contrats acquis lors d'un regroupement d'entreprises entrant dans le champ d'application d'IFRS 3, cette contrepartie est réputée être la juste valeur des contrats à la date de la transaction.

Une fois les contrats nouvellement acquis comptabilisés initialement, SCOR applique toutes les autres exigences de la norme IFRS 17 de la même manière que pour tout autre groupe de contrats d'assurance.

## 16. Principales options comptables retenues pour la transition

La norme IFRS 17 doit être appliquée de manière rétrospective, ce qui implique qu'à la date de transition, SCOR a dû :

- identifier, comptabiliser et évaluer chaque groupe de contrats d'assurance comme si la norme IFRS 17 avait toujours été appliquée ;
- décomptabiliser tout solde existant qui n'aurait pas existé si la norme IFRS 17 avait toujours été appliquée ; et
- comptabiliser toute différence nette qui en est résulté dans les capitaux propres.

Dans le cas où l'approche rétrospective complète, telle que prescrite ci-dessus, était impraticable, il était permis d'appliquer l'approche rétrospective modifiée (*Modified Retrospective Approach* (MRA)) ou l'approche de la juste valeur (*Fair Value Approach* (FVA)) au niveau d'un groupe de contrats.

SCOR P&C a appliqué l'approche rétrospective complète. SCOR L&H a adopté l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur pour les groupes de contrats pour lesquels l'approche rétrospective complète était impraticable.

### 3.2.3. NORMES IFRS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

#### 3.2.3.1. AMENDEMENTS À IAS 12 : RÉFORME FISCALE INTERNATIONALE – MODÈLE DE RÈGLES DU PILIER 2

Les amendements publiés par l'IASB le 23 mai 2023 (et non encore adoptés par l'Union européenne) accordent aux entreprises un allègement temporaire à la comptabilisation d'impôts différés découlant de la Directive publiée par l'Union européenne sur la réforme fiscale internationale dont l'objectif est de garantir que les grandes sociétés multinationales soient soumises à un taux d'imposition minimal de 15 %. Les amendements introduisent :

- une exception temporaire à la comptabilisation d'impôts différés provenant des juridictions appliquant les règles fiscales internationales ; et
- des obligations d'informations ciblées pour aider les investisseurs à mieux comprendre l'exposition de l'entreprise à l'impôt sur le revenu découlant de la réforme, en particulier avant l'entrée

en vigueur de la législation mettant en œuvre ces règles. Ces informations sont requises pour les exercices annuels ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

SCOR a mis en place un projet pour la mise en œuvre de la Taxe Internationale et est actuellement en cours d'évaluation de son exposition et de mise en œuvre des processus adéquates. Selon l'état actuel du projet, SCOR ne s'attend pas à une exposition significative liée à la mise en œuvre de cette taxe.

Aucune autre norme applicable à SCOR, publiée par l'IASB mais non encore en vigueur n'est susceptible d'avoir un impact significatif sur ses états financiers consolidés.

### 3.3. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

#### SCOR PLACE AVEC SUCCÈS UNE NOUVELLE OBLIGATION CATASTROPHE, ATLAS CAPITAL DAC SERIES 2023-1

SCOR a placé avec succès une nouvelle obligation catastrophe (« cat bond »), Atlas Capital DAC Series 2023-1, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 75 millions de dollars américains contre les risques de tempêtes aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada, ainsi que les tempêtes européennes. La période de risque couverte par Atlas Capital DAC Series 2023-1 s'étend du 1<sup>er</sup> juin 2023 au

31 mai 2026. Cette émission a reçu l'agrément des autorités réglementaires irlandaises. Cette obligation comprend des composantes développement durable en ligne avec les exigences de due diligence des investisseurs. Le contrat est comptabilisé comme un contrat de réassurance, conformément à la norme IFRS 17 – Contrats d'assurance.

### 3.4. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Il n'y a eu aucun regroupement d'entreprises au cours du premier semestre 2023.

Le 13 février 2020, SCOR avait acquis une participation de 60 % dans AgroBrasil, agent de souscription (« MGA ») et entreprise familiale brésilienne de premier plan distribuant des produits d'assurance auprès des agriculteurs brésiliens.

Le contrat incluait des options d'achat et de vente pour les 40 % restants avec une période d'exercice sur le premier trimestre 2023. Cet intérêt résiduel était réputé acquis à la date d'acquisition, donnant à SCOR le contrôle intégral de fait d'AgroBrasil.

SCOR a exercé son option d'achat des 40 % de participation restants au cours du premier semestre 2023. Le montant payé pour cette transaction s'élève à 6,7 millions d'euros.

### 3.5. INFORMATION SECTORIELLE

Les principales activités du Groupe sont décrites en section 1.2 du document d'enregistrement universel 2022.

En conformité avec son mode de gestion et de décision, les activités du Groupe sont organisées en trois *business units* (SCOR P&C, SCOR L&H et SCOR Investments), dont deux (SCOR P&C et SCOR L&H) forment les segments opérationnels à présenter, auxquels s'ajoute un centre de coûts fonctions Groupe.

SCOR Investments est la *business unit* de gestion d'actifs du Groupe. Sa fonction est complémentaire à celles des deux segments opérationnels à présenter puisqu'elle gère, pour le compte de SCOR P&C et SCOR L&H, les investissements en représentation de leurs passifs relatifs aux contrats. SCOR Investments gère également des actifs pour le compte de tiers, néanmoins cette activité n'est actuellement pas considérée comme étant significative. Par conséquent, la *business unit* SCOR Investments n'est pas considérée comme étant un segment opérationnel au sens

d'IFRS 8 – Segments opérationnels. Le segment opérationnel SCOR P&C regroupe les activités d'assurance et réassurance de dommages et responsabilités (autrement appelé « non-vie ») ; et le segment opérationnel SCOR L&H regroupe les activités de réassurance vie (autrement appelé « vie »). Le Groupe souscrit des types de risques différents dans chacun de ces segments, qui sont commercialisés *via* des canaux séparés. Les responsabilités et reportings au sein du Groupe sont établis sur la base de cette structure. Aucun segment opérationnel n'a été regroupé pour former les segments opérationnels SCOR P&C et SCOR L&H présentés.

La direction analyse les résultats opérationnels des segments SCOR P&C et SCOR L&H séparément dans le but d'évaluer la performance opérationnelle de l'activité et d'allouer les ressources. Le montant des opérations intersegments n'est pas significatif. Les coûts de services partagés des hubs sont alloués aux *business units* selon une clé d'allocation fondée sur les effectifs.

### 3.5.1. SEGMENTS OPÉRATIONNELS

Le tableau suivant présente le résultat opérationnel du Groupe pour les segments opérationnels et son centre de coûts pour les semestres clos aux 30 juin 2023 et 2022. Les refacturations intersegments sont éliminées en consolidation.

| En millions d'euros   | Semestre clos au 30 juin (non audité) |              |              |                     |              |              |
|---|---------------------------------------|--------------|--------------|---------------------|--------------|--------------|
|   | 2023                                  |              |              | 2022 <sup>(1)</sup> |              |              |
|   | SCOR L&H                              | SCOR P&C     | Total        | SCOR L&H            | SCOR P&C     | Total        |
| Revenus d'assurance   | 4 196                                 | 3 659        | 7 855        | 4 429               | 3 452        | 7 881        |
| Charges des activités d'assurance   | (3 814)                               | (3 079)      | (6 893)      | (4 519)             | (3 481)      | (8 000)      |
| <b>Résultat brut des activités d'assurance</b>  | <b>382</b>                            | <b>580</b>   | <b>962</b>   | <b>(90)</b>         | <b>(29)</b>  | <b>(119)</b> |
| Revenus cédés d'assurance   | (687)                                 | (660)        | (1 347)      | (815)               | (565)        | (1 380)      |
| Charges cédées des activités d'assurance  | 710                                   | 473          | 1 183        | 1 000               | 430          | 1 430        |
| <b>Résultat cédé des activités d'assurance</b>  | <b>23</b>                             | <b>(187)</b> | <b>(164)</b> | <b>185</b>          | <b>(135)</b> | <b>50</b>    |
| Revenus nets des contrats de réassurance financière   | 6                                     | -            | 6            | 5                   | -            | 5            |
| <b>Résultat des activités d'assurance et revenus nets des contrats de réassurance financière</b>  | <b>411</b>                            | <b>393</b>   | <b>804</b>   | <b>100</b>          | <b>(164)</b> | <b>(64)</b>  |
| Produits financiers nets/(charges) des activités d'assurance et de réassurance  | (6)                                   | (170)        | (176)        | 9                   | (132)        | (123)        |
| Autres produits et charges d'exploitation hors revenus nets des contrats de réassurance ne remplissant pas les critères de transfert de risques |                                       |              | 9            |                     |              | 9            |
| <b>Produits financiers</b>  |                                       |              | <b>422</b>   |                     |              | <b>213</b>   |
| Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés   |                                       |              | (55)         |                     |              | (24)         |
| Frais de gestion des placements   |                                       |              | (33)         |                     |              | (33)         |
| Autres charges non attribuables   |                                       |              | (195)        |                     |              | (189)        |
| Autres produits et charges opérationnels  |                                       |              | (17)         |                     |              | (14)         |
| <b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (AVANT IMPACT DES ACQUISITIONS)</b>  |                                       |              | <b>759</b>   |                     |              | <b>(225)</b> |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

Le résultat des activités d'assurance de SCOR L&H, de 411 millions d'euros, est porté par un amortissement de la CSM de 217 millions d'euros et d'un écart d'expérience positif, reflétant (i) des développements de sinistralité favorables aux États-Unis, y compris en ce qui concerne la sinistralité liée à la pandémie de Covid-19, (ii) ainsi que l'impact d'un élément exceptionnel. Le résultat des services d'assurance est partiellement diminué par l'impact des contrats déficitaires.

Le ratio combiné de SCOR P&C s'établit à 86,9 % au premier semestre 2023, contre 105,7 % au premier semestre 2022. Le ratio combiné s'améliore avec (i) un faible ratio de charge liée aux catastrophes naturelles, s'élevant à 6,9 % des revenus nets

d'assurance, inférieur au budget de 10 % annoncé le 12 avril 2023, et (ii) un ratio attritionnel intégrant les commissions de 74,6 % impacté principalement par un niveau élevé de sinistres man-made (« du fait de l'homme ») incluant les sinistres liés aux émeutes en France, ainsi que par une prudence supplémentaire apportée à certaines provisions P&C.

Le ratio des coûts attribuables à SCOR P&C s'établit à 6,5 % de ses revenus nets d'assurance au deuxième trimestre 2023.

Le résultat des activités d'assurance se porte à 393 millions d'euros, porté par un amortissement de la CSM de 616 millions d'euros, la libération du « Risk Adjustment » de 70 millions d'euros et un écart d'expérience négatif.

### 3.5.2. REVENUS D'ASSURANCE ET PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

#### 3.5.2.1. SCOR L&H

La répartition des revenus d'assurance par zone géographique pour SCOR L&H, déterminée par rapport à la responsabilité de marché, est la suivante :

| En millions d'euros   | Semestre clos au 30 juin (non audité) |                     |
|---|---------------------------------------|---------------------|
|   | 2023                                  | 2022 <sup>(1)</sup> |
| <b>SCOR L&amp;H</b>   |                                       |                     |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 27 % EMEA</li> <li>■ 64 % Amériques</li> <li>■ 9 % Asie-Pacifique</li> </ul> | 1 110                                 | 1 222               |
|   | 2 691                                 | 2 596               |
|   | 395                                   | 611                 |
| <b>TOTAL REVENUS D'ASSURANCE</b>  | <b>4 196</b>                          | <b>4 429</b>        |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

Les principaux pays contribuant aux revenus d'assurance pour SCOR L&H, sur la base de la responsabilité de marché, sont les suivants :

| En millions d'euros              | Semestre clos au 30 juin (non audité) |                     |
|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
|                                  | 2023                                  | 2022 <sup>(1)</sup> |
| <b>SCOR L&amp;H</b>              |                                       |                     |
| États-Unis                       | 2 563                                 | 2 463               |
| Royaume-Uni                      | 593                                   | 695                 |
| Corée                            | 162                                   | 191                 |
| France                           | 150                                   | 126                 |
| Autres pays                      | 728                                   | 954                 |
| <b>TOTAL REVENUS D'ASSURANCE</b> | <b>4 196</b>                          | <b>4 429</b>        |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

Les revenus d'assurance par type d'activité pour SCOR L&H se répartissent comme suit :

| En millions d'euros        | Semestre clos au 30 juin (non audité) |                     |
|----------------------------|---------------------------------------|---------------------|
|                            | 2023                                  | 2022 <sup>(1)</sup> |
| <b>SCOR L&amp;H</b>        |                                       |                     |
| Prévoyance                 | 3 510                                 | 3 721               |
| Solutions financières      | 264                                   | 286                 |
| Longévité                  | 422                                   | 422                 |
| <b>REVENUS D'ASSURANCE</b> | <b>4 196</b>                          | <b>4 429</b>        |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

La répartition des passifs nets au titre des contrats d'assurance et des actifs nets au titre des contrats de réassurance pour SCOR L&H, déterminées sur la même base que les revenus d'assurance, sont les suivantes :

| En millions d'euros | Au 30 juin 2023 (non audité)                   |  | Au 31 décembre 2022 <sup>(1)</sup> (non audité) |  |
|---------------------|--|--|---|--|
|                     | Passifs nets au titre des contrats d'assurance | Actifs nets au titre des contrats de réassurance | Passifs nets au titre des contrats d'assurance  | Actifs nets au titre des contrats de réassurance |
| <b>SCOR L&amp;H</b> |  |  |   |  |
| EMEA                | 1 875  | 408  | 1 863   | 287  |
| Amériques           | 733  | (524)  | 1 659   | (357)  |
| Asie-Pacifique      | 768  | (7)  | 838   | (20)   |
| <b>TOTAL</b>        | <b>3 376</b>                                   | <b>(123)</b>                                     | <b>4 360</b>                                    | <b>(90)</b>                                      |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

## 3.5.2.2. SCOR P&amp;C

La répartition des revenus d'assurance par zone géographique pour SCOR P&C, déterminée par rapport au pays de localisation de la cédante pour l'activité des traités et la localisation des assurés pour l'activité des facultatives, est la suivante :

| En millions d'euros  | Semestre clos au 30 juin (non audité) |                     |
|--|---------------------------------------|---------------------|
|  | 2023                                  | 2022 <sup>(1)</sup> |
| <b>SCOR P&amp;C</b>  |                                       |                     |
|  <ul style="list-style-type: none"> <li>■ 41 % EMEA</li> <li>■ 43 % Amériques</li> <li>■ 16 % Asie-Pacifique</li> </ul> | 1 515                                 | 1 456               |
|  | 1 574                                 | 1 422               |
|  | 570                                   | 574                 |
| <b>TOTAL REVENUS D'ASSURANCE</b>   | <b>3 659</b>                          | <b>3 452</b>        |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

Les principaux pays contribuant aux revenus d'assurance pour SCOR P&C, sur la base de la responsabilité du marché, sont les suivants :

| En millions d'euros              | Semestre clos au 30 juin (non audité) |                     |
|----------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
|                                  | 2023                                  | 2022 <sup>(1)</sup> |
| <b>SCOR P&amp;C</b>              |                                       |                     |
| États-Unis                       | 1 113                                 | 1 078               |
| Royaume-Uni                      | 489                                   | 377                 |
| France                           | 352                                   | 331                 |
| Chine                            | 142                                   | 151                 |
| Autres pays                      | 1 563                                 | 1 515               |
| <b>TOTAL REVENUS D'ASSURANCE</b> | <b>3 659</b>                          | <b>3 452</b>        |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

Les revenus d'assurance par type d'activité pour SCOR P&C se répartissent comme suit :

| En millions d'euros        | Semestre clos au 30 juin (non audité) |                     |
|----------------------------|---------------------------------------|---------------------|
|                            | 2023                                  | 2022 <sup>(1)</sup> |
| <b>SCOR P&amp;C</b>        |                                       |                     |
| Assurance de spécialités   | 1 219                                 | 1 043               |
| Réassurance                | 2 440                                 | 2 409               |
| <b>REVENUS D'ASSURANCE</b> | <b>3 659</b>                          | <b>3 452</b>        |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

Pour SCOR P&C, la répartition des passifs nets au titre des contrats d'assurance, déterminée sur la même base que les revenus d'assurance et des actifs nets au titre des contrats de réassurance, déterminée sur la localisation de l'entité de réassurance sont les suivantes :

| En millions d'euros | Au 30 juin 2023 (non audité)                   |  | Au 31 décembre 2022 <sup>(1)</sup> (non audité) |  |
|---------------------|--|--|---|--|
|                     | Passifs nets au titre des contrats d'assurance | Actifs nets au titre des contrats de réassurance | Passifs nets au titre des contrats d'assurance  | Actifs nets au titre des contrats de réassurance |
| <b>SCOR P&amp;C</b> |  |  |   |  |
| EMEA                | 8 972  | 280  | 7 647   | 414  |
| Amériques           | 4 493  | 1 453  | 5 614   | 1 224  |
| Asie-Pacifique      | 1 496  | 200  | 1 780   | 195  |
| <b>TOTAL</b>        | <b>14 961</b>                                  | <b>1 933</b>                                     | <b>15 041</b>                                   | <b>1 833</b>                                     |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

### 3.5.3. ACTIFS ET PASSIFS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les principaux postes du bilan par segment opérationnel, tels qu'ils sont revus par le management, se répartissent de la manière suivante :

| En millions d'euros                                      | Au 30 juin 2023 (non audité) |               |               | Au 31 décembre 2022 (non audité) <sup>(1)</sup> |               |               |
|--|------------------------------|---------------|---------------|---|---------------|---------------|
|  | SCOR L&H                     | SCOR P&C      | Total         | SCOR L&H  | SCOR P&C      | Total         |
| Écarts d'acquisition résultant des activités d'assurance | 45                           | 755           | 800           | 45  | 755           | 800           |
| Placements des activités d'assurance                     | 6 331                        | 16 282        | 22 613        | 6 446   | 16 401        | 22 847        |
| Contrats d'assurance émis                                | 271                          | 1 528         | 1 799         | 730   | 1 298         | 2 028         |
| Contrats de réassurance détenus                          | (79)                         | 2 203         | 2 124         | (69)  | 2 064         | 1 995         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie <sup>(2)</sup>   | (964)                        | 2 670         | 1 706         | (505)   | 2 335         | 1 830         |
| <b>TOTAL ACTIFS</b>                                      | <b>7 207</b>                 | <b>24 604</b> | <b>31 811</b> | <b>8 384</b>                                    | <b>24 525</b> | <b>32 909</b> |
| Contrats d'assurance émis                                | 3 647                        | 16 489        | 20 136        | 5 090   | 16 338        | 21 428        |
| Contrats de réassurance détenus                          | 44                           | 270           | 314           | 21  | 231           | 252           |
| <b>TOTAL PASSIFS</b>                                     | <b>7 207</b>                 | <b>24 604</b> | <b>31 811</b> | <b>8 384</b>                                    | <b>24 525</b> | <b>32 909</b> |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

(2) La trésorerie et équivalents de trésorerie incluent les disponibilités détenues par le Groupe pour le compte de tiers dans le cadre de son activité de gestion d'actifs pour un montant total de 194 millions d'euros au 30 juin 2023 (36 millions d'euros au 31 décembre 2022).

### 3.5.4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles par segment sont présentés au sein du tableau des flux de trésorerie.

## 3.6. RÉSULTAT BRUT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

### 3.6.1. REVENUS D'ASSURANCE

La répartition des revenus d'assurance est la suivante :

| En millions d'euros  | Au 30 juin 2023 (non audité) |              |              |
|--|------------------------------|--------------|--------------|
|  | SCOR L&H                     | SCOR P&C     | Total        |
| <b>Montants relatifs aux variations du passif au titre de la couverture restante</b> | <b>4 162</b>                 | <b>3 545</b> | <b>7 707</b> |
| Sinistres prévus et autres charges des activités d'assurance <sup>(1)</sup>          | 3 875                        | 2 715        | 6 590        |
| Variations de l'ajustement au titre du risque non financier pour risque expiré       | 81                           | 105          | 186          |
| CSM reconnue en résultat pour services rendus  | 206                          | 725          | 931          |
| Autres   | -                            | -            | -            |
| <b>Récupération des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition</b>              | <b>34</b>                    | <b>114</b>   | <b>148</b>   |
| <b>TOTAL REVENUS D'ASSURANCE</b>   | <b>4 196</b>                 | <b>3 659</b> | <b>7 855</b> |

(1) Y compris les écarts d'expérience sur primes payées pour services de la période ou de périodes antérieures.

### 3.6.2. CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023 (non audité) |                |                |
|---|------------------------------|----------------|----------------|
|   | SCOR L&H                     | SCOR P&C       | Total          |
| Charges pour sinistres survenus et frais attribuables             | (3 727)                      | (2 957)        | (6 684)        |
| Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition | (34)                         | (114)          | (148)          |
| Pertes et reprises de pertes sur les contrats déficitaires        | (53)                         | (8)            | (61)           |
| <b>TOTAL CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>                    | <b>(3 814)</b>               | <b>(3 079)</b> | <b>(6 893)</b> |

## 3.7. CONTRATS D'ASSURANCE ÉMIS

### 3.7.1. DÉTAIL DES POSITIONS NETTES D'ASSURANCE

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023 (non audité) |               |               |
|---|------------------------------|---------------|---------------|
|   | SCOR L&H                     | SCOR P&C      | Total         |
| Actifs  | 271                          | 1 528         | 1 799         |
| Passifs   | 3 647                        | 16 489        | 20 136        |
| <b>Contrats d'assurance émis – passifs nets</b>   | <b>3 376</b>                 | <b>14 961</b> | <b>18 337</b> |
| <b>Dont :</b>   |                              |               |               |
| Dettes nettes/(créances nettes)   | 179                          | (789)         | (610)         |
| Actif au titre des frais d'acquisition non encore affectés aux contrats d'assurance comptabilisés | -                            | (161)         | (161)         |
| Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs   | (4 589)                      | 14 370        | 9 781         |
| Ajustement au titre du risque non financier   | 2 647                        | 345           | 2 992         |
| Marge sur services contractuels (CSM)   | 5 139                        | 1 196         | 6 335         |

### 3.7.2. VARIATION DE LA MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS

#### P&C

À la transition, seule la méthode rétrospective complète a été appliquée aux portefeuilles P&C.

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023<br>(non audité) |
|---|---------------------------------|
|   | Total                           |
| <b>Solde d'ouverture de la CSM</b>  | <b>763</b>                      |
| <b>Variations liées aux services futurs</b>   | <b>1 137</b>                    |
| Changements des estimations qui entraînent un ajustement de la CSM                  | (38)                            |
| Contrats comptabilisés initialement au cours de la période                          | 1 175                           |
| <b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>                  | <b>(724)</b>                    |
| CSM reconnue en résultat pour services rendus                                       | (724)                           |
| <b>Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis</b> | <b>37</b>                       |
| <b>Effets des variations des taux de change</b>                                     | <b>(17)</b>                     |
| <b>Autres variations de la valeur comptable nette</b>                               | <b>-</b>                        |
| <b>SOLDE DE CLÔTURE DE LA CSM</b>   | <b>1 196</b>                    |

#### L&H

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023 (non audité)    |                             |                             | Total        |
|---|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------|
|   | Approche rétrospective modifiée | Approche de la juste valeur | Autres contrats d'assurance |              |
| <b>Solde d'ouverture de la CSM</b>  | <b>1 788</b>                    | <b>1 767</b>                | <b>1 800</b>                | <b>5 355</b> |
| <b>Variations liées aux services futurs</b>   | <b>(90)</b>                     | <b>53</b>                   | <b>86</b>                   | <b>49</b>    |
| Changements des estimations qui entraînent un ajustement de la CSM                  | (90)                            | 53                          | (37)                        | (74)         |
| Contrats comptabilisés initialement au cours de la période                          | -                               | -                           | 123                         | 123          |
| <b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>                  | <b>(55)</b>                     | <b>(91)</b>                 | <b>(60)</b>                 | <b>(206)</b> |
| CSM reconnue en résultat pour services rendus                                       | (55)                            | (91)                        | (60)                        | (206)        |
| <b>Produits financiers/(charges financières) nets des contrats d'assurance émis</b> | <b>12</b>                       | <b>10</b>                   | <b>25</b>                   | <b>47</b>    |
| <b>Effets des variations des taux de change</b>                                     | <b>(49)</b>                     | <b>(49)</b>                 | <b>(8)</b>                  | <b>(106)</b> |
| <b>Autres variations de la valeur comptable nette</b>                               | <b>-</b>                        | <b>-</b>                    | <b>-</b>                    | <b>-</b>     |
| <b>SOLDE DE CLÔTURE DE LA CSM</b>   | <b>1 606</b>                    | <b>1 690</b>                | <b>1 842</b>                | <b>5 139</b> |

## 3.8. CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

### 3.8.1. DÉTAIL DES POSITIONS NETTES DE RÉASSURANCE

| En millions d'euros                                  | Au 30 juin 2023 (non audité) |              |              |
|--|------------------------------|--------------|--------------|
|  | SCOR L&H                     | SCOR P&C     | Total        |
| Actifs   | (79)                         | 2 203        | 2 124        |
| Passifs  | 45                           | 269          | 314          |
| <b>Contrats de réassurance détenus – actifs nets</b> | <b>(124)</b>                 | <b>1 934</b> | <b>1 810</b> |
| <b>Dont :</b>  |                              |              |              |
| Créances nettes                                      | 342                          | 283          | 625          |
| Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs      | (788)                        | 1 328        | 540          |
| Ajustement au titre du risque non financier          | 510                          | 82           | 592          |
| Marge sur services contractuels (CSM) <sup>(1)</sup> | (188)                        | 241          | 53           |

(1) En vision « Contrats de réassurance détenus », la CSM est présentée en actif net. Ainsi un solde positif implique que la CSM est un coût futur net pour SCOR, et inversement un solde négatif implique que c'est un gain futur net.

### 3.8.2. VARIATION DE LA MARGE SUR SERVICES CONTRACTUELS

#### P&C

À la transition, seule la méthode rétrospective complète a été appliquée aux portefeuilles P&C.

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023<br>(non audité) |
|---|---------------------------------|
|   | Total                           |
| <b>Solde net d'ouverture de la CSM</b>  | <b>55</b>                       |
| <b>Variations liées aux services futurs</b>   | <b>290</b>                      |
| Changements des estimations qui entraînent un ajustement de la CSM                        | (26)                            |
| Contrats comptabilisés initialement au cours de la période                                | 316                             |
| <b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>                        | <b>(109)</b>                    |
| CSM reconnue en résultat pour services rendus   | (109)                           |
| <b>Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus</b> | <b>7</b>                        |
| <b>Effets des variations des taux de change</b>   | <b>-</b>                        |
| <b>Autres variations de la valeur comptable nette</b>                                     | <b>(2)</b>                      |
| <b>SOLDE NET DE CLÔTURE DE LA CSM</b>   | <b>241</b>                      |

#### L&H

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023 (non audité)    |                             |                             | Total        |
|---|---------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------|
|   | Approche rétrospective modifiée | Approche de la juste valeur | Autres contrats d'assurance |              |
| <b>Solde net d'ouverture de la CSM</b>  | <b>1</b>                        | <b>245</b>                  | <b>(311)</b>                | <b>(65)</b>  |
| <b>Variations liées aux services futurs</b>   | <b>-</b>                        | <b>(42)</b>                 | <b>(78)</b>                 | <b>(120)</b> |
| Changements des estimations qui entraînent un ajustement de la CSM                        | -                               | (42)                        | (78)                        | (120)        |
| Contrats comptabilisés initialement au cours de la période                                | -                               | -                           | -                           | -            |
| <b>Variations liées aux services rendus au cours de la période</b>                        | <b>(1)</b>                      | <b>(11)</b>                 | <b>23</b>                   | <b>11</b>    |
| CSM reconnue en résultat pour services rendus   | (1)                             | (11)                        | 23                          | 11           |
| <b>Produits financiers/(charges financières) nets des contrats de réassurance détenus</b> | <b>-</b>                        | <b>1</b>                    | <b>(1)</b>                  | <b>-</b>     |
| <b>Effets des variations des taux de change</b>   | <b>-</b>                        | <b>12</b>                   | <b>(26)</b>                 | <b>(14)</b>  |
| <b>Autres variations de la valeur comptable nette</b>                                     | <b>-</b>                        | <b>-</b>                    | <b>-</b>                    | <b>-</b>     |
| <b>SOLDE NET DE CLÔTURE DE LA CSM</b>   | <b>-</b>                        | <b>205</b>                  | <b>(393)</b>                | <b>(188)</b> |

## 3.9. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

### 3.9.1. PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les actifs financiers détenus par le Groupe dans le cadre des placements dans les activités d'assurance sont évalués soit à la juste valeur par résultat, soit à la juste valeur par les capitaux propres, soit au coût amorti.

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023 (non audité) |                                      |               |               |                           |              |              |                        |               |
|---|------------------------------|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------------------|--------------|--------------|------------------------|---------------|
|   | Coût ou<br>Coût amorti       | Juste valeur par capitaux propres    |               |               | Juste valeur par résultat |              |              | Instruments<br>dérivés | Total         |
|   |                              | Désigné par<br>option <sup>(1)</sup> | Obligatoire   | Total         | Désigné<br>par option     | Obligatoire  | Total        |                        |               |
| Immobilier de placement   | 702                          | -                                    | -             | -             | -                         | -            | -            | -                      | 702           |
| Instruments de capitaux propres                                   | -                            | 143                                  | -             | 143           | -                         | 975          | 975          | -                      | 1 118         |
| Instruments de dette  | 2 034                        | -                                    | 18 156        | 18 156        | -                         | 355          | 355          | -                      | 20 545        |
| Instruments dérivés   | -                            | -                                    | -             | -             | -                         | -            | -            | 248                    | 248           |
| <b>Placements des activités<br/>d'assurance</b>                   | <b>2 736</b>                 | <b>143</b>                           | <b>18 156</b> | <b>18 299</b> | <b>-</b>                  | <b>1 330</b> | <b>1 330</b> | <b>248</b>             | <b>22 613</b> |
| <b>Trésorerie et équivalents<br/>de trésorerie <sup>(2)</sup></b> | <b>867</b>                   | <b>-</b>                             | <b>178</b>    | <b>178</b>    | <b>-</b>                  | <b>661</b>   | <b>661</b>   | <b>-</b>               | <b>1 706</b>  |

(1) Plusieurs instruments de capitaux propres ont été désignés par option irrévocable à la juste valeur par capitaux propres pour les placements détenus dans le cadre de partenariats stratégiques. SCOR a vendu plusieurs instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur par capitaux propres. Les gains et pertes découlant de ces titres vendus ont été jugés non matériels et sans reconnaissance de dividendes.

(2) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible, les investissements à court terme dans des fonds communs de placement et les obligations d'État à court terme.

| En millions d'euros                                | Au 31 décembre 2022 (non audité) <sup>(1)</sup> |                                   |               |               |                           |              |              |                        |               |
|--|---|-----------------------------------|---------------|---------------|---------------------------|--------------|--------------|------------------------|---------------|
|  | Coût ou<br>Coût amorti                          | Juste valeur par capitaux propres |               |               | Juste valeur par résultat |              |              | Instruments<br>dérivés | Total         |
|  |   | Désigné par<br>option             | Obligatoire   | Total         | Désigné<br>par option     | Obligatoire  | Total        |                        |               |
| Immobilier de placement                            | 700   | -                                 | -             | -             | -                         | -            | -            | -                      | 700           |
| Instruments de capitaux propres                    | -   | 167                               | -             | 167           | -                         | 923          | 923          | -                      | 1 090         |
| Instruments de dette                               | 1 895   | -                                 | 18 546        | 18 546        | -                         | 344          | 344          | -                      | 20 785        |
| Instruments dérivés                                | -   | -                                 | -             | -             | -                         | -            | -            | 272                    | 272           |
| <b>Placements des activités<br/>d'assurance</b>    | <b>2 595</b>                                    | <b>167</b>                        | <b>18 546</b> | <b>18 713</b> | <b>-</b>                  | <b>1 267</b> | <b>1 267</b> | <b>272</b>             | <b>22 847</b> |
| <b>Trésorerie et équivalents<br/>de trésorerie</b> | <b>842</b>                                      | <b>-</b>                          | <b>410</b>    | <b>410</b>    | <b>-</b>                  | <b>578</b>   | <b>578</b>   | <b>-</b>               | <b>1 830</b>  |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

### 3.9.2. HIÉRARCHIE DE LA JUSTE VALEUR DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le Groupe fournit des informations sur les évaluations des instruments financiers mesurés à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui traduit l'importance des paramètres utilisés pour réaliser ces évaluations. Le degré dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé d'après le paramètre le moins important qui est pertinent pour évaluer la juste valeur dans son intégralité. À cette fin, l'importance d'une donnée est déterminée par rapport à l'estimation de la juste valeur. Apprécier l'importance

d'un paramètre en particulier dans l'évaluation de la juste valeur exige de faire appel à son jugement et de prendre en compte des facteurs propres à l'actif ou au passif en question. À chaque période d'établissement des comptes financiers, le Groupe revoit la pertinence de la classification des instruments évalués à la juste valeur. La méthode de détermination de la juste valeur fait l'objet d'une veille permanente de façon à identifier d'éventuels reclassements.

La valeur nette comptable des placements du Groupe est présentée dans le tableau suivant selon leur nature et leur méthodologie d'évaluation (hiérarchie de juste valeur) :

| En millions d'euros   | Au 30 juin 2023 (non audité) |              |              | Total         |
|---|------------------------------|--------------|--------------|---------------|
|   | Niveau 1                     | Niveau 2     | Niveau 3     |               |
| <b>Immobilier de placement</b>                                  | -                            | -            | <b>702</b>   | <b>702</b>    |
| Instruments de capitaux propres                                 | 17                           | -            | 126          | 143           |
| Instruments de dette  | 16 184                       | 1 972        | -            | 18 156        |
| <b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b> | <b>16 201</b>                | <b>1 972</b> | <b>126</b>   | <b>18 299</b> |
| Instruments de capitaux propres                                 | 126                          | 104          | 745          | 975           |
| Instruments de dette  | 119                          | 140          | 96           | 355           |
| <b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>         | <b>245</b>                   | <b>244</b>   | <b>841</b>   | <b>1 330</b>  |
| <b>Actifs financiers au coût amorti</b>                         | <b>146</b>                   | <b>11</b>    | <b>1 877</b> | <b>2 034</b>  |
| Instruments dérivés   | -                            | 233          | 15           | 248           |
| <b>TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>               | <b>16 592</b>                | <b>2 460</b> | <b>3 561</b> | <b>22 613</b> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                         | 1 706                        | -            | -            | 1 706         |
| <b>PLACEMENTS ET TRÉSORERIE</b>                                 | <b>18 298</b>                | <b>2 460</b> | <b>3 561</b> | <b>24 319</b> |
| <b>Pourcentage</b>  | <b>75 %</b>                  | <b>10 %</b>  | <b>15 %</b>  | <b>100 %</b>  |

| En millions d'euros   | Au 31 décembre 2022 (non audité) <sup>(1)</sup> |              |              | Total         |
|---|---|--------------|--------------|---------------|
|   | Niveau 1  | Niveau 2     | Niveau 3     |               |
| <b>Immobilier de placement</b>                                  | -   | -            | <b>700</b>   | <b>700</b>    |
| Instruments de capitaux propres                                 | 39  | -            | 128          | 167           |
| Instruments de dette  | 16 915  | 1 625        | 6            | 18 546        |
| <b>Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres</b> | <b>16 954</b>                                   | <b>1 625</b> | <b>134</b>   | <b>18 713</b> |
| Instruments de capitaux propres                                 | 171   | 85           | 667          | 923           |
| Instruments de dette  | 144   | 132          | 68           | 344           |
| <b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>         | <b>315</b>                                      | <b>217</b>   | <b>735</b>   | <b>1 267</b>  |
| <b>Actifs financiers au coût amorti</b>                         | <b>118</b>                                      | -            | <b>1 777</b> | <b>1 895</b>  |
| Instruments dérivés   | -   | 245          | 27           | 272           |
| <b>TOTAL PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>               | <b>17 387</b>                                   | <b>2 087</b> | <b>3 373</b> | <b>22 847</b> |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                         | 1 830   | -            | -            | 1 830         |
| <b>PLACEMENTS ET TRÉSORERIE</b>                                 | <b>19 217</b>                                   | <b>2 087</b> | <b>3 373</b> | <b>24 677</b> |
| <b>Pourcentage</b>  | <b>78 %</b>                                     | <b>8 %</b>   | <b>14 %</b>  | <b>100 %</b>  |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des niveaux suivants :

### Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques

Sont inclus dans ce niveau les instruments financiers pour lesquels les prix ou taux publiés reflètent des transactions réelles et régulières disponibles auprès d'une bourse, d'un agent ou d'un courtier. Les instruments qui relèvent de cette catégorie sont les actions cotées, les obligations gouvernementales et assimilées ainsi que les obligations garanties par une agence gouvernementale, les obligations de sociétés, ou encore les investissements obligataires à court-terme. S'agissant d'investissements dans des fonds, ouverts ou fermés, les actions ou parts de fonds ainsi que les instruments financiers dérivés (y compris les swaps de sous-jacents immobiliers, de taux d'intérêts ou de mortalité, les options, etc.), la juste valeur est déterminée par référence à d'autres prix « bid » publiés.

### Niveau 2 : Modèles élaborés par des experts internes et externes et reposant sur des paramètres de marché observables

Le Groupe détient certains investissements dont la juste valeur est déterminée à partir de modèles développés par des experts internes ou externes qui font appel à des paramètres de marché. Il s'agit principalement de produits structurés autres que ceux garantis par des agences gouvernementales pour lesquels le marché est considéré comme actif, de dettes hybrides seniors (Tier 1 et Tier 2) émises par le secteur privé, de titres non cotés du secteur privé, d'obligations assimilées à des obligations gouvernementales indexées sur l'inflation, d'autres investissements alternatifs spécifiques et d'instruments dérivés.

### Niveau 3 : Données d'évaluation d'un actif ou d'un passif non fondées sur des données de marché observables (données non observables)

La valorisation de ces instruments ne se fonde ni sur des prix observables pour les transactions courantes d'un instrument comparable, ni sur une donnée de marché observable. Si la

détermination de la juste valeur se fonde essentiellement sur des données non observables, elle relève du niveau 3. Les instruments classés en niveau 3 sont principalement des instruments de capitaux propres non cotés (comme les NCAI et les parts dans les sociétés de type « Ventures »), des instruments dérivés, en premier lieu ceux de la famille Atlas couvrant des risques de catastrophes naturelles ou de mortalité.

Des informations complémentaires sur les instruments dérivés sont fournies en section 4.6 – Annexe aux comptes consolidés du document d'enregistrement universel 2022.

### Option d'achat sur actions SCOR (niveau 2)

En 2021, dans le cadre de l'accord transactionnel, Covéa a consenti à SCOR une option d'achat des titres qu'elle détient, à un prix d'exercice de 28 euros par action et pendant une durée de cinq ans. Le prix d'exercice est sujet à modification sous certaines conditions. L'option d'achat est transférable à tout tiers désigné par SCOR, afin que le Groupe puisse organiser le changement d'actionnaire au mieux de ses intérêts. L'option a été comptabilisée en tant qu'instrument dérivé à la juste valeur telle que déterminée par une évaluation externe. La valeur comptable de l'option s'élève à 66 millions d'euros au 30 juin 2023 (au 31 décembre 2022 : 19 millions d'euros).

### Obligations catastrophes Atlas (niveau 3)

En 2020, SCOR a placé une nouvelle obligation catastrophe (cat bond), Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC, qui fournit au Groupe une couverture pluriannuelle de 200 millions de dollars américains contre les risques d'ouragans aux États-Unis et de tremblements de terre aux États-Unis et au Canada. La période de risque couverte par Atlas Capital Reinsurance 2020 DAC s'étend du 30 avril 2020 au 31 mai 2024.

Ces instruments sont comptabilisés en produits dérivés et évalués selon un modèle des pertes cumulées attendues fondé sur une combinaison de données de marché, dans la mesure où le marché de ces instruments sont actifs-, et d'outils de modélisation catastrophe développés par le prestataire externe AIR.

Les données non observables significatives utilisées dans le modèle d'évaluation sont les suivantes :

| Données non observables   | Atlas capital Re<br>2020 DAC |
|---|------------------------------|
| Perte attendue relative aux ouragans aux États-Unis selon le modèle AIR :                           | 1,70 %                       |
| Perte attendue relative aux tremblements de terre aux États-Unis et au Canada selon le modèle AIR : | 1,01 %                       |

La survenance d'une catastrophe significative (telle qu'un tremblement de terre aux États-Unis ou au Canada et/ou un ouragan aux États-Unis) au cours de la période de couverture de l'obligation correspondante, conduirait à une modification de la juste valeur de la portion correspondante de l'instrument dérivé comptabilisé.

### Autres actifs financiers évalués en niveau 3

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent 126 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par capitaux propres et 841 millions d'euros d'investissements classés à la juste valeur par résultat (31 décembre 2022 : 134 millions d'euros et 735 millions d'euros respectivement). Ces investissements comprennent principalement des titres de participation et des fonds qui ne sont pas cotés.

Au cours des périodes de six mois terminés le 30 juin 2023, aucun gain ou perte important n'a été réalisé sur la cession des actifs financiers désignés à l'option de l'évaluation à la juste valeur par les capitaux propres non recyclable.

Les actifs financiers de niveau 3 comprennent également 1 785 millions d'euros de prêts classés au coût amorti qui sont mesurés au coût.

### Investissements immobiliers

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 13 millions d'euros (au cours du semestre clos le 30 juin 2022, SCOR a vendu un immeuble générant une plus-value de cession de 24 millions d'euros).

### 3.9.3. MOUVEMENTS DE LA PÉRIODE DES INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Au cours du premier semestre 2023, il n'y a pas eu de transfert significatif depuis ou vers la catégorie de juste valeur de niveau 3. Le tableau suivant présente le rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des actifs dont la juste valeur est catégorisée dans le niveau 3.

| <i>En millions d'euros</i>                                       | Instruments de capitaux propres | Instruments de dette à la juste valeur | Instruments de dette au coût amorti | Instruments dérivés | Total        |
|--|---------------------------------|--|-------------------------------------|---------------------|--------------|
| <b>Valeur nette comptable au 31 décembre 2022 <sup>(1)</sup></b> | 795                             | 74                                     | 1 777                               | 27                  | 2 673        |
| Variation de change  | (2)                             | -                                      | -                                   | -                   | (2)          |
| Produits et charges comptabilisés au compte de résultat          | 69                              | 7                                      | 24                                  | (12)                | 88           |
| Acquisitions   | 9                               | 31                                     | 1 480                               | -                   | 1 520        |
| Cessions   | (8)                             | (16)                                   | (1 404)                             | -                   | (1 428)      |
| Transferts en niveau 3   | 8                               | -                                      | -                                   | -                   | 8            |
| Transferts hors niveau 3   | -                               | -                                      | -                                   | -                   | -            |
| Variation de juste valeur par capitaux propres                   | -                               | -                                      | -                                   | -                   | -            |
| Modification du périmètre de consolidation                       | -                               | -                                      | -                                   | -                   | -            |
| <b>VALEUR NETTE COMPTABLE AU 30 JUIN 2023</b>                    | <b>871</b>                      | <b>96</b>                              | <b>1 877</b>                        | <b>15</b>           | <b>2 859</b> |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

### 3.9.4. NOTATION DE CRÉDIT DES TITRES DE DETTE

Le Groupe évalue la qualité de crédit de tous les instruments financiers soumis au risque de crédit.

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des actifs financiers faisant l'objet de corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues, de provisions pour dépréciation pour risque de crédit, ventilées par niveau de dépréciation et par notation SCOR.

Les actifs financiers faisant l'objet d'une correction de valeur sont comptabilisés dans les catégories comptables suivantes :

- Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti ;
- Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres ;
- Engagements de prêt.

La notation de crédit comprend les placements des activités d'assurance ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie (3.9.7 – Trésorerie et équivalents de trésorerie).

#### Instruments de dette et équivalents de trésorerie au coût amorti

| <i>En millions d'euros</i>    | Au 30 juin 2023 |         |         | Total        |
|-------------------------------|-----------------|---------|---------|--------------|
|                               | Stage 1         | Stage 2 | Stage 3 |              |
| AAA                           | 12              | -       | -       | 12           |
| AA                            | 5               | -       | -       | 5            |
| AA                            | 124             | -       | -       | 124          |
| BBB                           | 10              | -       | -       | 10           |
| < BBB                         | -               | -       | -       | -            |
| Non noté                      | 1 913           | -       | -       | 1 913        |
| <b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b> | <b>2 064</b>    | -       | -       | <b>2 064</b> |
| Provision pour dépréciations  | (2)             | -       | -       | (2)          |
| <b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b> | <b>2 062</b>    | -       | -       | <b>2 062</b> |

| <i>En millions d'euros</i>    | Au 31 décembre 2022 |         |         | Total        |
|-------------------------------|---------------------|---------|---------|--------------|
|                               | Stage 1             | Stage 2 | Stage 3 |              |
| AAA                           | -                   | -       | -       | -            |
| AA                            | -                   | -       | -       | -            |
| AA                            | 16                  | -       | -       | 16           |
| BBB                           | 33                  | -       | -       | 33           |
| < BBB                         | -                   | -       | -       | -            |
| Non noté                      | 1 887               | -       | -       | 1 887        |
| <b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b> | <b>1 936</b>        | -       | -       | <b>1 936</b> |
| Provision pour dépréciations  | (3)                 | -       | -       | (3)          |
| <b>VALEUR NETTE COMPTABLE</b> | <b>1 933</b>        | -       | -       | <b>1 933</b> |

## Instruments de dette et équivalents de trésorerie à la juste valeur par capitaux propres

| En millions d'euros                          | Au 30 juin 2023 |           |           |               |
|--|-----------------|-----------|-----------|---------------|
|  | Stage 1         | Stage 2   | Stage 3   | Total         |
| AAA  | 3 751           | -         | -         | 3 751         |
| AA   | 3 280           | -         | -         | 3 280         |
| AA   | 6 437           | -         | -         | 6 437         |
| BBB  | 3 723           | -         | -         | 3 723         |
| < BBB  | 1 692           | 25        | 32        | 1 749         |
| Non noté                                     | 663             | 18        | 42        | 723           |
| <b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>                | <b>19 546</b>   | <b>43</b> | <b>74</b> | <b>19 663</b> |
| Provision pour dépréciations                 | (41)            | (5)       | (33)      | (79)          |
| Plus et moins-values latentes                | (1 234)         | (16)      | -         | (1 250)       |
| <b>VALEUR NETTE COMPTABLE – JUSTE VALEUR</b> | <b>18 271</b>   | <b>22</b> | <b>41</b> | <b>18 334</b> |

| En millions d'euros                          | Au 31 décembre 2022 |           |           |               |
|--|---------------------|-----------|-----------|---------------|
|  | Stage 1             | Stage 2   | Stage 3   | Total         |
| AAA  | 3 462               | -         | -         | 3 462         |
| AA   | 4 429               | -         | -         | 4 429         |
| AA   | 6 343               | -         | -         | 6 343         |
| BBB  | 4 006               | -         | -         | 4 006         |
| < BBB  | 1 647               | 44        | 7         | 1 698         |
| Non noté                                     | 499                 | 17        | 29        | 545           |
| <b>VALEUR COMPTABLE BRUTE</b>                | <b>20 386</b>       | <b>61</b> | <b>36</b> | <b>20 483</b> |
| Provision pour dépréciations                 | (49)                | (7)       | (15)      | (71)          |
| Plus et moins-values latentes                | (1 450)             | (4)       | (2)       | (1 456)       |
| <b>VALEUR NETTE COMPTABLE – JUSTE VALEUR</b> | <b>18 887</b>       | <b>50</b> | <b>19</b> | <b>18 956</b> |

## Engagements de prêt

| En millions d'euros          | Au 30 juin 2023 |          |          |            |
|------------------------------|-----------------|----------|----------|------------|
|                              | Stage 1         | Stage 2  | Stage 3  | Total      |
| AAA                          | -               | -        | -        | -          |
| AA                           | -               | -        | -        | -          |
| AA                           | -               | -        | -        | -          |
| BBB                          | -               | -        | -        | -          |
| < BBB                        | -               | -        | -        | -          |
| Non noté                     | 219             | -        | -        | 219        |
| <b>MONTANT TOTAL ENGAGÉ</b>  | <b>219</b>      | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>219</b> |
| Provision pour dépréciations | -               | -        | -        | -          |

| En millions d'euros          | Au 31 décembre 2022 |          |          |            |
|------------------------------|---------------------|----------|----------|------------|
|                              | Stage 1             | Stage 2  | Stage 3  | Total      |
| AAA                          | -                   | -        | -        | -          |
| AA                           | -                   | -        | -        | -          |
| AA                           | -                   | -        | -        | -          |
| BBB                          | -                   | -        | -        | -          |
| < BBB                        | -                   | -        | -        | -          |
| Non noté                     | 306                 | -        | -        | 306        |
| <b>MONTANT TOTAL ENGAGÉ</b>  | <b>306</b>          | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>306</b> |
| Provision pour dépréciations | -                   | -        | -        | -          |

### 3.9.5. MONTANTS PROVENANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les variations des corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues de la dépréciation pour risque de crédit ainsi que les variations des valeurs comptables des coûts amortis, des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et des engagements au cours de la période sont détaillées dans les tableaux suivants par effet et par stage :

#### Instruments de dette au coût amorti et à la juste valeur par capitaux propres

##### Provision pour dépréciation

| <i>En millions d'euros</i>                             | Stage 1     | Stage 2    | Stage 3     | Total       |
|--|-------------|------------|-------------|-------------|
| <b>Provision pour dépréciation au 31 décembre 2022</b> | <b>(52)</b> | <b>(7)</b> | <b>(15)</b> | <b>(74)</b> |
| Transfert au stage 1                                   | (1)         | 1          | -           | -           |
| Transfert au stage 2                                   | 1           | (1)        | -           | -           |
| Transfert au stage 3                                   | 2           | 4          | (6)         | -           |
| Réévaluation nette de la provision pour dépréciation   | 1           | (2)        | (14)        | (15)        |
| Annulations  | -           | -          | -           | -           |
| Nouveaux actifs financiers acquis                      | -           | -          | -           | -           |
| Actifs financiers décomptabilisés                      | 5           | -          | 1           | 6           |
| Effets de change                                       | 1           | -          | 1           | 2           |
| <b>PROVISION POUR DÉPRÉCIATION AU 30 JUIN 2023</b>     | <b>(43)</b> | <b>(5)</b> | <b>(33)</b> | <b>(81)</b> |

##### Impact des variations significatives de la valeur comptable brute

| <i>En millions d'euros</i>                        | Stage 1       | Stage 2   | Stage 3   | Total         |
|---|---------------|-----------|-----------|---------------|
| <b>Valeur comptable brute au 31 décembre 2022</b> | <b>22 322</b> | <b>61</b> | <b>36</b> | <b>22 419</b> |
| Transfert au stage 1                              | 23            | (23)      | -         | -             |
| Transfert au stage 2                              | (27)          | 27        | -         | -             |
| Transfert au stage 3                              | (27)          | (10)      | 37        | -             |
| Nouveaux actifs financiers acquis                 | 5 665         | -         | -         | 5 665         |
| Annulations                                       | -             | -         | -         | -             |
| Actifs financiers décomptabilisés                 | (5 893)       | (17)      | (2)       | (5 912)       |
| Autres variations                                 | (453)         | 5         | 3         | (445)         |
| <b>VALEUR COMPTABLE BRUTE AU 30 JUIN 2023</b>     | <b>21 610</b> | <b>43</b> | <b>74</b> | <b>21 727</b> |

#### Engagements de prêt

##### Provision pour dépréciation

Les montants comptabilisés ne sont pas significatifs.

| <i>En millions d'euros</i>                               | Stage 1  | Stage 2  | Stage 3  | Total    |
|--|----------|----------|----------|----------|
| <b>Provision pour dépréciation au 31 décembre 2022</b>   | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>-</b> |
| Transfert au stage 1                                     | -        | -        | -        | -        |
| Transfert au stage 2                                     | -        | -        | -        | -        |
| Transfert au stage 3                                     | -        | -        | -        | -        |
| Réévaluation nette de la provision pour dépréciation     | -        | -        | -        | -        |
| Annulations  | -        | -        | -        | -        |
| Nouveaux engagements de prêt pris à l'origine ou achetés | -        | -        | -        | -        |
| Effet de change  | -        | -        | -        | -        |
| <b>PROVISION POUR DÉPRÉCIATION AU 30 JUIN 2023</b>       | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>-</b> | <b>-</b> |

## Impact des variations significatives dans le montant total engagé

| <i>En millions d'euros</i>                               | Stage 1    | Stage 2 | Stage 3 | Total      |
|--|------------|---------|---------|------------|
| <b>Montant total engagé au 31 décembre 2022</b>          | <b>306</b> | -       | -       | <b>306</b> |
| Transfert au stage 1                                     | -          | -       | -       | -          |
| Transfert au stage 2                                     | -          | -       | -       | -          |
| Transfert au stage 3                                     | -          | -       | -       | -          |
| Nouveaux engagements de prêt pris à l'origine ou achetés | -          | -       | -       | -          |
| Diminution des engagements suite au tirage de prêts      | (87)       | -       | -       | (87)       |
| Annulations  | -          | -       | -       | -          |
| Effet de change  | -          | -       | -       | -          |
| <b>MONTANT TOTAL ENGAGÉ AU 30 JUIN 2023</b>              | <b>219</b> | -       | -       | <b>219</b> |

## 3.9.6. VENTILATION DES ACTIFS FINANCIERS ET TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Les tableaux suivants montrent la répartition par zones géographiques et par secteurs économiques de certains actifs financiers (instruments de dette, instruments de capitaux propres) ainsi que de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

| <i>En millions d'euros</i>        | Au 30 juin 2023 (non audité) |                                      | Au 31 décembre 2022 (non audité) |                                      |
|-----------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
|                                   | Valeur nette comptable       | Plus ou moins-values latentes nettes | Valeur nette comptable           | Plus ou moins-values latentes nettes |
| <b>Concentration par pays</b>     |                              |                                      |                                  |                                      |
| France                            | 3 659                        | (4)                                  | 3 417                            | (74)                                 |
| Allemagne                         | 1 025                        | (51)                                 | 990                              | (64)                                 |
| Pays-Bas                          | 633                          | (24)                                 | 601                              | (35)                                 |
| Royaume-Uni                       | 1 024                        | (26)                                 | 1 012                            | (29)                                 |
| Autres pays de l'Union européenne | 2 071                        | (60)                                 | 2 202                            | (98)                                 |
| États-Unis                        | 10 184                       | (908)                                | 10 667                           | (1 033)                              |
| Canada                            | 1 415                        | (61)                                 | 1 387                            | (67)                                 |
| Japon                             | 133                          | (6)                                  | 133                              | (8)                                  |
| Chine                             | 1 060                        | 10                                   | 1 076                            | 6                                    |
| Institutions supranationales      | 316                          | (18)                                 | 272                              | (18)                                 |
| Autres                            | 3 060                        | (63)                                 | 3 391                            | (23)                                 |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>24 580</b>                | <b>(1 211)</b>                       | <b>25 148</b>                    | <b>(1 443)</b>                       |

| <i>En millions d'euros</i>       | Au 30 juin 2023 (non audité) |                                      | Au 31 décembre 2022 (non audité) |                                      |
|----------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|
|                                  | Valeur nette comptable       | Plus ou moins-values latentes nettes | Valeur nette comptable           | Plus ou moins-values latentes nettes |
| <b>Concentration par secteur</b> |                              |                                      |                                  |                                      |
| Gouvernement                     | 4 987                        | (98)                                 | 5 777                            | (113)                                |
| Banques                          | 2 871                        | (184)                                | 4 794                            | (205)                                |
| Autres institutions financières  | 4 882                        | (151)                                | 4 546                            | (189)                                |
| Secteur Pharmaceutique           | 800                          | (69)                                 | 801                              | (81)                                 |
| Manufacture                      | 2 714                        | (210)                                | 2 661                            | (251)                                |
| Énergie                          | 313                          | (4)                                  | 328                              | (4)                                  |
| Technologie                      | 1 155                        | (97)                                 | 1 143                            | (113)                                |
| Autres                           | 6 858                        | (398)                                | 5 098                            | (487)                                |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>24 580</b>                | <b>(1 211)</b>                       | <b>25 148</b>                    | <b>(1 443)</b>                       |

### 3.9.7. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

| <i>En millions d'euros</i>                     | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) |
|--|---------------------------------|-------------------------------------|
| Trésorerie disponible                          | 839                             | 804                                 |
| Équivalents de trésorerie <sup>(1)</sup>       | 867                             | 1 026                               |
| au coût amorti                                 | 28                              | 38                                  |
| à la juste valeur par capitaux propres         | 178                             | 410                                 |
| à la juste valeur par résultat                 | 661                             | 578                                 |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b> | <b>1 706</b>                    | <b>1 830</b>                        |

(1) Les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme dans des fonds communs de placement, les obligations d'État à court terme.

### 3.9.8. DETTES DE FINANCEMENT

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble des dettes émises par le Groupe :

| <i>En millions d'euros</i>                      | Échéance    | Au 30 juin 2023 (non audité) |              | Au 31 décembre 2022       |              |
|---|-------------|------------------------------|--------------|---------------------------|--------------|
|   |             | Valeur nette<br>comptable    | Juste valeur | Valeur nette<br>comptable | Juste valeur |
| <b>Dettes subordonnées</b>                      |             |                              |              |                           |              |
| 250 millions EUR                                | Perpétuelle | 256                          | 244          | 251                       | 242          |
| 625 millions USD                                | Perpétuelle | 587                          | 447          | 601                       | 466          |
| 125 millions USD                                | Perpétuelle | 117                          | 89           | 120                       | 94           |
| 250 millions EUR                                | 05/06/2047  | 250                          | 228          | 254                       | 228          |
| 600 millions EUR                                | 08/06/2046  | 594                          | 558          | 603                       | 555          |
| 500 millions EUR                                | 27/05/2048  | 500                          | 468          | 509                       | 468          |
| 300 millions EUR                                | 17/09/2051  | 300                          | 217          | 298                       | 210          |
| <b>Total dettes subordonnées <sup>(1)</sup></b> |             | <b>2 604</b>                 | <b>2 251</b> | <b>2 635</b>              | <b>2 263</b> |
| Dettes sur immobilier de placement              |             | 174                          | 174          | 173                       | 173          |
| Dettes sur immobilier pour usage propre         |             | 315                          | 315          | 317                       | 317          |
| <b>Total dettes immobilières <sup>(2)</sup></b> |             | <b>489</b>                   | <b>489</b>   | <b>490</b>                | <b>490</b>   |
| <b>Autres dettes financières <sup>(2)</sup></b> |             | <b>158</b>                   | <b>158</b>   | <b>168</b>                | <b>168</b>   |
| <b>TOTAL DETTES DE FINANCEMENT</b>              |             | <b>3 251</b>                 | <b>2 898</b> | <b>3 293</b>              | <b>2 921</b> |

(1) En 2023, le solde comprend des intérêts courus pour un montant de 18 millions d'euros (au 31 décembre 2022 : 41 millions d'euros).

(2) Ces dettes ne sont pas cotées. À défaut, les valeurs nettes comptables reflètent la valeur de marché.

### 3.9.9. GESTION DE LA DETTE FINANCIÈRE ET DU CAPITAL

#### COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES SUBORDONNÉES PERPÉTUELLES

Une comptabilité de couverture des flux de trésorerie est appliquée pour couvrir le risque de change lié à la dette de 625 millions de dollars américains (émise le 13 mars 2018) et à la dette de 125 millions de dollars américains (émise le 17 décembre 2019). SCOR a souscrit aux swaps de taux et de devises qui échangent le principal et les coupons sur les émissions obligataires en dollars américains contre un principal et des coupons en euros à échéance du 13 mars 2029.

La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se fonde sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des tiers est vérifié dans le cadre du processus normal d'analyse des comptes. Le montant total notionnel lié est de 750 millions de dollars américains au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : 750 millions de dollars américains). Au 30 juin 2023, la juste valeur de ces swaps est un actif de 130 millions d'euros (31 décembre 2022 : actif de 131 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2023.

## DETTES IMMOBILIÈRES

Les dettes immobilières sont liées à l'acquisition d'immobilier de placement et pour usage propre financée par des prêts de 488 millions d'euros (490 millions d'euros au 31 décembre 2022), dont 120 millions d'euros relatifs aux dettes immobilières de MRM S.A. (119 millions d'euros au 31 décembre 2022).

La majorité des contrats des dettes immobilières contiennent des clauses usuelles de remboursement anticipé et d'engagements financiers (« covenants »). Ces covenants définissent des seuils à respecter pour plusieurs ratios, notamment le ratio LTV (*loan*

*to value*, défini comme le rapport entre le montant de la dette et la valeur de marché du bien immobilier qu'elle finance), le ratio ICR (*interest coverage rate*, représentant le taux de couverture des charges d'intérêts par les loyers) et le ratio DSCR (*debt service coverage ratio*, représentant le taux de couverture des amortissements de dette et de charges d'intérêts par les loyers). Dans le cadre des contrats de dette existants, les ratios LTV varient entre 50 % et 65 % et les ratios ICR/DSCR entre 100 % et 250 %.

## COUVERTURES DES FLUX DE TRÉSORERIE SUR DETTES IMMOBILIÈRES

SCOR a contracté des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir son exposition résultant des dettes financières à taux variables liées aux placements immobiliers. La comptabilité de couverture de flux de trésorerie est appliquée quand l'efficacité de la couverture est démontrée à l'origine et tout au long de ladite couverture. La juste valeur de ces swaps est fournie par la contrepartie bancaire et se repose sur des données de marché. Le caractère raisonnable des valorisations transmises par des

tiers est vérifié dans le cadre du processus classique d'analyse des comptes en utilisant des modèles internes. Le montant total du notionnel de ces swaps est de 91 millions d'euros au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 : 91 millions d'euros). Au 30 juin 2023, la juste valeur de ces swaps est un actif de 4 millions d'euros (31 décembre 2022 : 4 millions d'euros). Aucune inefficacité n'a été identifiée sur ces couvertures lors du premier semestre 2023.

## LIGNE D'ÉMISSION CONTINGENTE D' ACTIONS

Le 15 décembre 2022, SCOR a renouvelé avec J.P. Morgan une ligne d'émission contingente d'actions, qui apporte au Groupe une couverture de 300 millions d'euros en cas de survenance d'événements extrêmes (catastrophes naturelles ou événements affectant la mortalité). Conformément à cet accord, SCOR a émis 9 millions de bons d'émission d'actions en faveur de J.P. Morgan, chaque bon d'émission d'actions donnant le droit de souscrire deux actions nouvelles de SCOR. J.P. Morgan a pris l'engagement d'exercer le nombre de bons nécessaires à la souscription d'actions nouvelles pour un montant maximum de 300 millions d'euros (primes d'émission incluses), dans la limite de 10 % du capital social de SCOR, dès lors que le montant total (i) des pertes nettes ultimes estimées par le segment non-vie (en tant qu'assureur ou réassureur) dans une année calendaire et consécutives à la survenance de catastrophes naturelles éligibles entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 décembre 2025 ou (ii) des sinistres nets ultimes enregistrés par le segment vie du groupe SCOR (en sa qualité d'assureur ou de réassureur) sur deux semestres consécutifs au cours de la période s'étendant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2025, s'établira au-dessus de certains niveaux définis contractuellement tel que vérifié par les commissaires aux comptes de SCOR. Par ailleurs, sous réserve qu'aucun tirage n'ait déjà été effectué, une

tranche unique de 150 millions d'euros sera tirée sur le programme de 300 millions d'euros dans l'hypothèse où le cours moyen pondéré par les volumes de l'action SCOR pendant trois jours de bourse consécutifs viendrait à s'établir en dessous de 10 euros. Une clause de résiliation annuelle au gré de l'émetteur a été rajoutée au contrat.

J.P. Morgan s'est engagé à souscrire les actions nouvelles en cas d'exercice des bons mais, n'ayant toutefois pas l'intention de devenir un actionnaire de long terme de SCOR, J.P. Morgan les revendrait par voie de placements privés et/ou de cessions sur le marché. À cet égard, SCOR et J.P. Morgan ont conclu un accord de partage des profits, qui prévoit que 75 % du profit issu de la revente des actions nouvelles, s'il y en a un, seront rétrocédés à SCOR. Si la revente des nouvelles actions survient immédiatement après l'exercice des bons dans le cadre d'une transaction réalisée hors marché, la part de profit due à SCOR sera versée sous forme d'actions SCOR afin de limiter l'impact dilutif de la transaction pour les actionnaires de SCOR.

En l'absence d'événement extrême déclencheur, aucune action ne sera émise dans le cadre de ce programme, et cette ligne d'émission demeurera par conséquent sans aucun impact dilutif pour les actionnaires.

## DIVIDENDE 2022

L'assemblée générale mixte du 25 mai 2023 a décidé la distribution, au titre de l'exercice 2022, d'un dividende d'un euro et quarante centimes (1,40 euro) par action, soit un montant global de dividende payé de 251 millions d'euros calculé sur la

base du nombre d'actions éligibles au versement d'un dividende à la date de paiement. Le dividende a été détaché le 29 mai 2023 et mis en paiement le 1<sup>er</sup> juin 2023.

### 3.10. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Au premier semestre 2023, la charge d'impôt s'est élevée à 203 millions d'euros (3 millions d'euros au premier semestre 2022). L'augmentation de 200 millions d'euros résulte principalement de la hausse du résultat avant impôt qui passe de (273) millions d'euros au premier semestre 2022 à 704 millions d'euros au premier semestre 2023.

### 3.11. RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net de base par action et le résultat net dilué par action aux 30 juin 2023 et 2022 sont présentés dans le tableau suivant :

| En millions d'euros  | Au 30 juin 2023 (non audité) |   |                                | Au 30 juin 2022 (non audité) <sup>(3)</sup> |   |                                |
|--|------------------------------|---|--------------------------------|---|---|--------------------------------|
|  | Résultat net (numérateur)    | Actions (dénominateur) (en milliers) <sup>(1)</sup> | Résultat par action (en euros) | Résultat net (numérateur)                   | Actions (dénominateur) (en milliers) <sup>(1)</sup> | Résultat par action (en euros) |
| <b>Résultat net de base par action</b>   |                              |   |                                |   |   |                                |
| Résultat net distribuable aux actionnaires ordinaires                                | 502                          | 179 111   | 2,80                           | (275)                                       | 177 910   | (1,55)                         |
| <b>Résultat net dilué par action</b>   |                              |   |                                |   |   |                                |
| Effets dilutifs  | -                            | -   | -                              | -   | -   | -                              |
| Stock-options et rémunération en actions <sup>(2)</sup>                              | -                            | 2 928   | -                              | -   | -   | -                              |
| <b>RÉSULTAT NET DISTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES ET CONVERSIONS ESTIMÉES</b> | <b>502</b>                   | <b>182 039</b>                                      | <b>2,75</b>                    | <b>(275)</b>                                | <b>177 910</b>                                      | <b>(1,55)</b>                  |

(1) Nombre d'actions moyen sur la période excluant les actions auto-détenues.

(2) Dans l'hypothèse où toutes les options sont exercées lorsque le cours moyen de l'action SCOR, pour l'année, excède le prix d'exercice.

(3) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

L'exercice de stock-options est systématiquement accompagné d'une annulation d'actions auto-détenues par l'assemblée générale afin d'éviter tout effet dilutif sur le capital.

### 3.12. LITIGES

Le Groupe décrit les litiges de manière détaillée en section 4.6 – note 26 du document d'enregistrement universel 2022.

Les litiges donnent lieu à une provision lorsqu'ils remplissent les critères de reconnaissance d'une telle provision selon IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels.

SCOR est impliqué dans des procédures judiciaires, ou d'arbitrage, ou d'autres procédures formelles ou informelles de règlement

des litiges dans le cours normal de ses activités. D'après l'évaluation de la direction, ces procédures en cours ne devraient pas avoir d'incidence négative significative sur les états financiers consolidés. À ce titre, SCOR (via ses entités irlandaises) a initié une procédure d'arbitrage le 10 novembre 2022 à l'encontre de Covéa Coopérations concernant les traités de rétrocession conclus en exécution de l'accord transactionnel du 10 juin 2021 entre SCOR et Covéa.

### 3.13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

# 4

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société SCOR SE relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable concernant l'application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » tel qu'exposé dans la note 3.2.2.1 « IFRS 17 Contrats d'assurance » ainsi que dans les autres notes de l'annexe présentant des données chiffrées liées aux incidences de ce changement.

### 2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés étant précisé qu'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés des informations prudentielles relatives à la solvabilité qui vous sont présentées au paragraphe 1.4 du rapport semestriel d'activité.

Paris-La Défense, le 26 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

**MAZARS**

Maxime Simoen

**KPMG SA**

Antoine Esquieu

Jean François Mora

# 5

## ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DES ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

---

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans sa consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 à 12 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Paris, le 26 juillet 2023

**Thierry Léger**

Directeur général

# 6

## ANNEXE - CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

### 6.1. ANNEXE – CALCUL DES RATIOS FINANCIERS

#### 6.1.1. ACTIF NET ET VALEUR ÉCONOMIQUE PAR ACTION

| <i>En millions d'euros</i>   | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(3)</sup> | Au 30 juin 2022<br>(non audité) <sup>(3)</sup> |
|--|---------------------------------|--|--|
| <b>Capitaux propres – part du Groupe <sup>(1)</sup></b>              | <b>4 633</b>                    | <b>4 317</b>                                       | <b>5 707</b>                                   |
| Nombre d'actions à la clôture  | 179 435 695                     | 179 671 295  | 179 671 295                                    |
| Actions d'autocontrôle (actions propres) à la clôture <sup>(2)</sup> | (131 493)                       | (593 320)  | (1 325 388)                                    |
| <b>Nombre d'actions</b>  | <b>179 304 202</b>              | <b>179 077 975</b>                                 | <b>178 345 907</b>                             |
| <b>ACTIF NET PAR ACTION</b>  | <b>25,84</b>                    | <b>24,11</b>                                       | <b>32,00</b>                                   |
| <b>CSM APRÈS IMPÔTS <sup>(4)</sup></b>                               | <b>4 711</b>                    | <b>4 596</b>                                       | <b>4 910</b>                                   |
| <b>VALEUR ÉCONOMIQUE PAR ACTION</b>                                  | <b>52,11</b>                    | <b>49,77</b>                                       | <b>59,53</b>                                   |

(1) À l'exclusion de la part des actionnaires sans contrôle.

(2) 50 % du mouvement de la période.

(3) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

(4) Un taux d'impôt notionnel de 25 % a été appliqué à la CSM nette pour calculer la Valeur Économique.

#### 6.1.2. RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS

Le rendement sur actifs investis (ROIA) permet de mesurer la rentabilité des actifs investis du Groupe. Ce rendement, exprimé en pourcentage, est obtenu en divisant le total des produits financiers sur actifs investis par la moyenne des actifs investis sur la période (correspondant aux moyennes trimestrielles du « total actifs investis »).

| <i>En millions d'euros</i>                                       | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) | Au 30 juin 2022<br>(non audité) |
|--|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| Actifs investis moyens <sup>(1)</sup>                            | 22 170                          | 22 068                              | 22 153                          |
| Total des produits financiers sur actifs investis <sup>(2)</sup> | 320                             | 467                                 | 182                             |
| <b>RENDEMENT SUR ACTIFS INVESTIS (ROIA)</b>                      | <b>2,9 %</b>                    | <b>2,1 %</b>                        | <b>1,6 %</b>                    |

(1) Moyenne des « total actifs investis » trimestriels, présentés en note 6.1.4 de cette annexe.

(2) Au 30 juin 2023, le total des produits financiers sur actifs investis exclut 47 millions d'euros liés à l'option sur actions propres accordée à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa ((30) millions d'euros au 30 juin 2022).

## 6.1.3. PRODUITS FINANCIERS SUR ACTIFS INVESTIS ET PRODUITS FINANCIERS

| <i>En millions d'euros</i>   | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) | Au 30 juin 2022<br>(non audité) |
|--|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| Produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat <sup>(1)</sup>    | 279                             | 453                                 | 193                             |
| Autres revenus récurrents (dividendes et intérêts) <sup>(2)</sup>  | 36                              | 64                                  | 25                              |
| Loyers nets sur biens immobiliers <sup>(3)</sup>   | 7                               | 14                                  | 8                               |
| <b>Revenus récurrents</b>  | <b>322</b>                      | <b>531</b>                          | <b>226</b>                      |
| Gains/pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat <sup>(4)</sup>  | (6)                             | (14)                                | (7)                             |
| Gains/pertes réalisés sur biens immobiliers  | 12                              | 24                                  | 24                              |
| Variation de juste valeur <sup>(5)</sup>   | 22                              | 7                                   | (8)                             |
| <b>Gains et pertes financières</b>   | <b>28</b>                       | <b>17</b>                           | <b>9</b>                        |
| Amortissement et provisions sur biens immobiliers <sup>(6)</sup>   | (21)                            | (14)                                | (8)                             |
| Dépréciation nette sur les actifs financiers (variation des pertes de crédit attendues – l'ECL) <sup>(7)</sup> | (15)                            | (43)                                | (33)                            |
| Autres produits <sup>(8)</sup>   | 6                               | (24)                                | (13)                            |
| <b>Amortissement et provisions nets</b>  | <b>(30)</b>                     | <b>(81)</b>                         | <b>(54)</b>                     |
| <b>TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENT SUR ACTIFS INVESTIS</b>  | <b>320</b>                      | <b>467</b>                          | <b>181</b>                      |
| Résultat de change   | 1                               | 28                                  | 1                               |
| Revenus provenant d'autres entités consolidées   | 2                               | 8                                   | 2                               |
| Part attribuable aux intérêts des tiers dans les fonds consolidés <sup>(9)</sup>                               | 52                              | 43                                  | 19                              |
| Produits/charges des éléments techniques et autres <sup>(10)</sup>   | 45                              | (6)                                 | (26)                            |
| Charges financières de bien immobilier de placement  | 2                               | 3                                   | 1                               |
| <b>TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS (CHIFFRES 2023)</b>  | <b>422</b>                      | <b>543</b>                          | <b>178</b>                      |
| Produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus   |                                 | 161                                 | 82                              |
| Frais de gestion financière  |                                 | (64)                                | (33)                            |
| <b>TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS NETS DES FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE (TEL QUE PUBLIÉ EN 2022)</b>        |                                 | <b>640</b>                          | <b>227</b>                      |
| Retraitement IFRS 17 <sup>(11)</sup>   |                                 | (159)                               | 35                              |
| Excluant les produits et charges financières des dépôts et cautionnements reçus                                |                                 | (161)                               | (82)                            |
| Excluant les frais de gestion financière   |                                 | 64                                  | 33                              |
| <b>TOTAL IFRS DES PRODUITS FINANCIERS (RETRAITÉ IFRS 17)</b>   |                                 | <b>384</b>                          | <b>213</b>                      |

(1) Au 30 Juin 2023, les produits d'intérêts sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat sont présentés nets de 49 millions d'euros de revenus attribuables à des parties tierces.

(2) Au 30 Juin 2023, les autres revenus récurrents sont présentés nets de 1 millions d'euros de revenus attribuables à des actifs non détenus à des fins d'investissement et sont présentés nets de 2 millions d'euros attribuables à des investisseurs tiers.

(3) Au 30 Juin 2023, les loyers nets sur biens immobiliers sont présentés nets de 3 millions d'euros attribuables à des investisseurs tiers, et nets de 2 millions d'euros de frais de financement relatifs aux investissements immobiliers.

(4) Au 30 Juin 2023, Gains et pertes réalisés sur les instruments d'emprunt non évalués à la juste valeur par résultat sont présentés nets de 2 millions d'euros de gains attribuables à des investisseurs tiers.

(5) Au 30 Juin 2023, la variation de juste valeur est présentée nette de 1 million d'euros de gains attribuables à des parties tierces, ainsi que retraitées de 47 millions d'euros de gains liés à la réévaluation à leur valeur de marché des options de rachat sur actions propres accordées à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa.

(6) Au 30 Juin 2023, les amortissements et dépréciations des biens immobiliers sont présentés nets de 2 millions d'euros d'amortissements et dépréciations attribuables à des investisseurs tiers.

(7) Au 30 Juin 2023, les dépréciations nettes sur les actifs financiers sont présentées nettes de 1 million d'euros de dépréciations attribuables à des parties tierces.

(8) Au 30 Juin 2023, les autres produits sont présentés nets de 1 million d'euros d'autres produits immobiliers et de 4 millions d'euros d'autres revenus attribuables à des investisseurs tiers.

(9) Les revenus aux investisseurs tiers sont ceux exclus des revenus d'investissement des actifs investis mentionnés aux points (1), (2), (4), (5) et (7).

(10) Les revenus sur les éléments techniques incluent entre autres tous les revenus attribuables aux actifs non détenus à des fins d'investissement et la réévaluation à leur juste valeur des options de rachat des actions accordées à SCOR dans le cadre de l'accord transactionnel avec Covéa, tous deux exclus de tous les calculs relatifs aux revenus des actifs investis.

(11) Dus dans une large mesure aux retraitements sur gains/pertes de change dans la mesure où les positions de couverture 2022 se basaient sur des passifs IFRS 4.

## 6.1.4. ACTIFS INVESTIS, CLASSIFICATION DU MANAGEMENT VS CLASSIFICATION IFRS

| Classification IFRS<br>En millions d'euros                           | Au 30 juin 2023 (non audité) |               |              |            |            |              |                        |                       |  |                 |                                    |
|--|------------------------------|---------------|--------------|------------|------------|--------------|------------------------|-----------------------|--|-----------------|------------------------------------|
|  | Classification économique    |               |              |            |            |              | Autres investissements | Total actifs investis | Créances d'opérations de réassurance et autres | Intérêts courus | Éléments techniques <sup>(1)</sup> |
| Trésorerie   | Titres de dettes             | Prêts         | Actions      | Immobilier |            |              |                        |                       |  |                 |                                    |
| Investissements immobiliers  | -                            | -             | -            | -          | 702        | -            | 702                    | -                     | -  | -               | 702                                |
| Actifs à la juste valeur par capitaux propres <sup>(2)</sup>         | -                            | 17 042        | 974          | -          | -          | -            | 18 016                 | 142                   | 140  | -               | 18 299                             |
| Actifs à la juste valeur par résultat                                | -                            | 294           | 30           | 62         | 126        | 814          | 1 325                  | 1                     | 4  | -               | 1 330                              |
| Actifs au coût amorti <sup>(2)</sup>                                 | 68                           | 69            | 1 871        | -          | -          | -            | 2 008                  | 17                    | 9  | -               | 2 034                              |
| Instruments dérivés  | -                            | -             | -            | -          | -          | -            | -                      | -                     | -  | 248             | 248                                |
| <b>TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>                | <b>68</b>                    | <b>17 406</b> | <b>2 875</b> | <b>62</b>  | <b>828</b> | <b>814</b>   | <b>22 052</b>          | <b>160</b>            | <b>153</b>                                     | <b>248</b>      | <b>22 613</b>                      |
| Trésorerie et équivalents de Trésorerie                              | 1 705                        | -             | -            | -          | -          | -            | 1 705                  | -                     | -  | -               | 1 706                              |
| <b>TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS</b>       | <b>1 774</b>                 | <b>17 406</b> | <b>2 875</b> | <b>62</b>  | <b>828</b> | <b>814</b>   | <b>23 758</b>          | <b>160</b>            | <b>153</b>                                     | <b>248</b>      | <b>24 319</b>                      |
| Part des tiers dans les actifs investis <sup>(3)</sup>               | (194)                        | (247)         | (1 712)      | (1)        | (94)       | (23)         | (2 271)                |                       |  |                 |                                    |
| Autres entités consolidées <sup>(4)</sup>                            | -                            | -             | -            | -          | -          | 278          | 278                    |                       |  |                 |                                    |
| Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement <sup>(5)</sup> | -                            | -             | -            | -          | 84         | -            | 84                     |                       |  |                 |                                    |
| Dettes sur immobilier de placement <sup>(6)</sup>                    | -                            | -             | -            | -          | (121)      | -            | (121)                  |                       |  |                 |                                    |
| Créances et dettes de Trésorerie                                     | (22)                         | -             | -            | -          | -          | -            | (22)                   |                       |  |                 |                                    |
| <b>TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT</b>                            | <b>1 557</b>                 | <b>17 158</b> | <b>1 164</b> | <b>61</b>  | <b>696</b> | <b>1 069</b> | <b>21 704</b>          |                       |  |                 |                                    |

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Les autres prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en actifs investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 12 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 52 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

| Classification économique<br>classification IFRS<br>En millions d'euros | Au 31 décembre 2022 (non audité) <sup>(7)</sup> |                  |              |           |            |                        |                       |  |                 |                                    |                           |
|---|---|------------------|--------------|-----------|------------|------------------------|-----------------------|--|-----------------|------------------------------------|---------------------------|
|   | Trésorerie                                      | Titres de dettes | Prêts        | Actions   | Immobilier | Autres investissements | Total actifs investis | Créances d'opérations de réassurance et autres | Intérêts courus | Éléments techniques <sup>(1)</sup> | Total Classification IFRS |
| Investissements immobiliers   | -   | -                | -            | -         | 700        | -                      | 700                   | -  | -               | -                                  | 700                       |
| Actifs à la juste valeur par capitaux propres <sup>(2)</sup>            | -   | 17 426           | 991          | 18        | -          | -                      | 18 434                | 148  | 130             | -                                  | 18 713                    |
| Actifs à la juste valeur par résultat                                   | -   | 365              | 33           | 36        | 128        | 699                    | 1 261                 | 1  | 4               | -                                  | 1 267                     |
| Actifs au coût amorti <sup>(2)</sup>                                    | 52  | 56               | 1 773        | -         | -          | -                      | 1 880                 | 9  | 6               | -                                  | 1 895                     |
| Instruments dérivés   | -   | -                | -            | -         | -          | -                      | -                     | -  | -               | 272                                | 272                       |
| <b>TOTAL DES PLACEMENTS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>                   | <b>52</b>                                       | <b>17 846</b>    | <b>2 796</b> | <b>54</b> | <b>828</b> | <b>699</b>             | <b>22 275</b>         | <b>158</b>                                     | <b>141</b>      | <b>272</b>                         | <b>22 847</b>             |
| Trésorerie et équivalents de Trésorerie                                 | 1 830   | -                | -            | -         | -          | -                      | 1 830                 | -  | -               | -                                  | 1 830                     |
| <b>TOTAL DES PLACEMENTS ET DE LA TRÉSORERIE OU ÉQUIVALENTS</b>          | <b>1 882</b>                                    | <b>17 846</b>    | <b>2 796</b> | <b>54</b> | <b>828</b> | <b>699</b>             | <b>24 105</b>         | <b>158</b>                                     | <b>141</b>      | <b>272</b>                         | <b>24 676</b>             |
| Part des tiers dans les actifs investis <sup>(3)</sup>                  | (177)   | (210)            | (1 688)      | (1)       | (95)       | (7)                    | (2 178)               |  |                 |                                    |                           |
| Autres entités consolidées <sup>(4)</sup>                               | -   | -                | -            | -         | -          | 279                    | 279                   |  |                 |                                    |                           |
| Gains et pertes latents sur l'immobilier de placement <sup>(5)</sup>    | -   | -                | -            | -         | 96         | -                      | 96                    |  |                 |                                    |                           |
| Dettes sur immobilier de placement <sup>(6)</sup>                       | -   | -                | -            | -         | (121)      | -                      | (121)                 |  |                 |                                    |                           |
| Créances et dettes de Trésorerie  | (3)   | -                | -            | -         | -          | -                      | (3)                   |  |                 |                                    |                           |
| <b>TOTAL CLASSIFICATION DU MANAGEMENT</b>                               | <b>1 702</b>                                    | <b>17 637</b>    | <b>1 109</b> | <b>53</b> | <b>708</b> | <b>971</b>             | <b>22 179</b>         |  |                 |                                    |                           |

(1) Inclut les cat bonds Atlas et des dérivés de change.

(2) Prêts et créances exclus des actifs investis sont des certificats de dépôt à court terme dont la maturité est supérieure à trois mois et inférieure à douze mois.

(3) Actifs investis par les tiers dans les fonds communs de placements et les placements minoritaires dans l'immobilier consolidés intégralement par SCOR.

(4) Certaines entités consolidées qui sont détenues en qualité d'investissements ont été incluses en Actifs Investis.

(5) Juste valeur diminuée de la valeur nette comptable de l'immobilier de placement, excluant 13 millions d'euros revenant à des investisseurs externes.

(6) Dettes immobilières liées à l'immobilier de placement (immeubles détenus à des fins de placement), excluant 51 millions d'euros attribuables à des investisseurs externes.

(7) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

### 6.1.5. RATIO DE DÉPENSES DE GESTION

| <i>En millions d'euros</i>   | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> | Au 30 juin 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
|--|---------------------------------|--|--|
| Dépenses de gestion attribuables   | (320)                           | (644)  | (311)  |
| Frais de gestion de placement (non attribuables)                               | (33)                            | (64)   | (33)   |
| Autres dépenses de gestion non attribuables                                    | (188)                           | (387)  | (186)  |
| <b>Total de dépenses de gestion</b>  | <b>(541)</b>                    | <b>(1 095)</b>                                     | <b>(530)</b>                                   |
| Ajustement dont charges exceptionnelles <sup>(2)</sup>                         | 19                              | 33   | 14   |
| <b>Total des dépenses de gestion à l'exception des charges exceptionnelles</b> | <b>(522)</b>                    | <b>(1 062)</b>                                     | <b>(516)</b>                                   |
| Revenus d'assurance  | 7 855                           | 15 911   | 7 881  |
| <b>RATIO DE DÉPENSES DE GESTION</b>  | <b>6,6 %</b>                    | <b>6,7 %</b>                                       | <b>6,6 %</b>                                   |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

(2) Par exemple, frais de mise en œuvre de projets significatifs comme IFRS 17 et T&S.

Le ratio de dépenses de gestion se calcule comme un pourcentage des revenus d'assurance.

Les dépenses de gestion attribuables sont des dépenses de gestion de SCOR L&H et SCOR P&C directement liées à l'exécution de contrats de réassurance et qui se reflètent dans le résultat des activités d'assurance.

Les dépenses de gestion non attribuables sont des coûts d'entreprise, des frais de gestion financière et d'autres dépenses qui ne peuvent pas être directement attribuées à l'exécution des contrats.

Les dépenses de gestion exceptionnelles (par exemple, les frais de mise en œuvre de projets significatifs comme IFRS 17 et T&S) sont exclues du ratio de dépenses de gestion. Les autres produits et charges d'exploitation hors revenus nets des contrats de réassurance financière, les autres produits et charges opérationnels et les charges de financement sont aussi exclues du ratio de dépenses de gestion.

### 6.1.6. RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES

Le rendement des capitaux propres (ROE) est déterminé en divisant le résultat net part du Groupe par les capitaux propres moyens (correspondant à la moyenne pondérée des capitaux propres). Ce ratio est annualisé lors du calcul semestriel.

| <i>En millions d'euros</i>  | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(4)</sup> | Au 30 juin 2022<br>(non audité) <sup>(4)</sup> |
|---|---------------------------------|--|--|
| <b>Résultat net de l'ensemble consolidé – Part du Groupe</b>                                    | <b>502</b>                      | <b>(1 383)</b>                                     | <b>(275)</b>                                   |
| Capitaux propres à l'ouverture – Part du Groupe   | 4 317                           | 6 820  | 6 820  |
| Résultat net de l'ensemble consolidé pondéré <sup>(1)</sup>                                     | 251                             | (692)  | (138)  |
| Paiement des dividendes <sup>(2)</sup>  | (42)                            | (195)  | (67)   |
| Augmentations de capital pondérées <sup>(2)</sup>   | -                               | (126)  | (46)   |
| Effet des variations des taux de change <sup>(3)</sup>  | (69)                            | 248  | 321  |
| Réévaluation des actifs évalués à la juste valeur par capitaux propres et autres <sup>(1)</sup> | 105                             | (576)  | (500)  |
| <b>Capitaux propres moyens pondérés</b>   | <b>4 562</b>                    | <b>5 479</b>                                       | <b>6 390</b>                                   |
| <b>ROE</b>  | <b>23,2 %</b>                   | <b>N/A</b>   | <b>N/A</b>                                     |

(1) Prorata de 50 % : linéaire au cours de la période en 2022 et 2023.

(2) Tient compte des transactions proratisées sur la base des dates de transaction.

(3) Pour la ou les devises concernée(s) par des variations significatives de taux de change, une moyenne pondérée journalière est utilisée ; pour les autres devises, une moyenne pondérée simplifiée est utilisée.

(4) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

### 6.1.7. RATIO COMBINÉ

Le ratio combiné est le total des charges d'activités d'assurance P&C divisé par les revenus d'assurance P&C. Ce ratio est net de rétrocession.

| <i>En millions d'euros</i>                          | Au 30 juin 2023<br>(non audité) | Au 31 décembre 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> | Au 30 juin 2022<br>(non audité) <sup>(1)</sup> |
|---|---------------------------------|--|--|
| Revenus d'assurance                                 | 3 659                           | 7 371  | 3 452  |
| Revenus d'assurance cédés                           | (660)                           | (1 316)  | (565)  |
| <b>Revenus nets d'assurance (A)</b>                 | <b>2 999</b>                    | <b>6 055</b>                                       | <b>2 887</b>                                   |
| Charges des activités d'assurance                   | (3 079)                         | (8 362)  | (3 481)  |
| Charges cédées des activités d'assurance            | 473                             | 1 404  | 430  |
| <b>Charges nettes des activités d'assurance (B)</b> | <b>(2 606)</b>                  | <b>(6 958)</b>                                     | <b>(3 051)</b>                                 |
| <b>TOTAL RATIO COMBINÉ : -(B)/(A)</b>               | <b>86,9 %</b>                   | <b>114,9 %</b>                                     | <b>105,7 %</b>                                 |

(1) Les données comparatives ont été retraitées en raison de l'application de la norme IFRS 17.

### DÉTAIL DES CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE P&C

Les charges attribuables P&C sont des charges directement liées à l'exécution des contrats de réassurance et reflétées dans le résultat des activités d'assurance. Ce ratio est net de rétrocession.

Les pertes liées aux catastrophes naturelles sont des sinistres résultant de catastrophes naturelles. Ce ratio est net de rétrocession.

L'effet des contrats déficitaires se compose de l'impact des pertes sur contrats onéreux reconnue l'année de souscription (*Day-one* où la perte est comptabilisée) et l'amortissement du composant onéreux ainsi l'impact sur le ratio combiné peut être positif ou négatif. Ce ratio est net de rétrocession.

Le ratio de sinistralité attritionnelle et de commission se compose des sinistres P&C (à l'exception des sinistres résultant de catastrophes naturelles, et incluant les primes variables et les commissions liées à l'activité des sinistres), les commissions liées au courtage et à l'ajustement du risque au titre des risques survenus. L'impact total de l'actualisation des sinistres et des charges (y compris l'actualisation des catastrophes naturelles) sera inclus dans le ratio de sinistralité attritionnelle et de commission. Ce ratio est net de rétrocession.

|   | Au 30 juin 2023<br>(non audité) |
|---|---------------------------------|
| Charges attribuables de SCOR P&C                                  | 6,5 %                           |
| Sinistralité liée aux catastrophes naturelles                     | 6,9 %                           |
| Effet des contrats déficitaires                                   | (1,0) %                         |
| Sinistralité attritionnelle, commissions et autres <sup>(1)</sup> | 74,6 %                          |
| <b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE</b>                | <b>86,9 %</b>                   |

(1) Inclut l'effet complet de l'escompte sur les sinistres.

Crédits photo : Adobe Stock

Conception et réalisation : **côtécorp.**

Tél. : + 33(0)1 55 32 29 74



The Art & Science of Risk

---

**Société européenne**

au capital

de 1 412 831 041,68 d'euros

RCS Paris B 562 033 357

**Siège social**

5, avenue Kléber

75116 Paris

France

**Adresse postale**

5, avenue Kléber

75795 Paris Cedex 16

France

Téléphone :

+33 (0)1 58 44 70 00

Fax : +33 (0)1 58 44 85 00

Pour en savoir plus  
sur la stratégie,  
les ambitions,  
les engagements  
et les marchés du Groupe,  
visitez notre site Internet.

---

**[www.scor.com](http://www.scor.com)**

Follow us on social media

